

Au-delà de nos frontières : Exportations de l'Ouest canadien sur le marché mondial

Rapport dans le cadre du projet Bâtir l'Ouest de demain

Robert Roach
Analyste principal de la politique

Mai 2002



BÂTIR l'Ouest de demain

Le présent rapport fait partie du **projet Bâtir l'Ouest de demain** de Canada West Foundation, un projet de recherche et de consultation publique pluriannuel axé sur le positionnement stratégique de l'Ouest canadien au sein de l'économie mondiale.

Cinq priorités essentielles sont ressorties du processus de consultation et de la recherche, et elles fournissent un cadre à l'appui du projet :

- l'Ouest doit créer les outils pour attirer, conserver et accroître le CAPITAL HUMAIN;
- l'Ouest doit poursuivre sa DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE;
- l'Ouest doit renforcer son INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT;
- l'Ouest doit promouvoir le caractère concurrentiel de ses GRANDES VILLES à l'échelle mondiale; et
- l'Ouest doit trouver de nouveaux moyens de favoriser la COORDINATION RÉGIONALE.

Pour se renseigner davantage sur le projet Bâtir l'Ouest de demain, prière de consulter le site Web de Canada West Foundation (www.cwf.ca).

Ce rapport a été rédigé par Robert Roach, analyste principal de la politique, Canada West Foundation. Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles de l'auteur exclusivement et ne sont pas nécessairement partagées en totalité ou en partie par les donateurs de Canada West Foundation (y compris les fournisseurs de fonds dans le cadre du projet Bâtir l'Ouest de demain), les membres ou le conseil.

Ce rapport a été financé par la Kahanoff Foundation et le gouvernement du Canada.

L'autorisation d'utiliser ou de reproduire le présent rapport est accordée pour des fins personnelles ou scolaires, sans frais et demande formelle. Des copies ne peuvent être faites dans un but lucratif ou à des fins commerciales.

1. INTRODUCTION

Les exportations de l'Ouest canadien vers l'étranger se sont intensifiées de façon spectaculaire depuis les années 1980. En termes réels par habitant (c.-à-d. compte tenu de l'accroissement de la population et de l'évolution des prix), les exportations provenant de l'Ouest canadien ont augmenté de 7 168 \$ par personne entre 1981 et 2000. Il s'agit d'une hausse réelle de 76 milliards de dollars ou 221 %.¹ Par conséquent, le ratio des exportations de l'Ouest au PIB était de 36 % en 2002, comparativement à 19 % en 1981.

Les statistiques révèlent un virage fondamental de l'économie de l'Ouest canadien et mettent en lumière l'importance accrue des exportations internationales et de la demande extérieure pour la prospérité actuelle et future de la région.

Les données sur les échanges commerciaux indiquent par ailleurs que les exportations de l'Ouest canadien dépendent de plus en plus de la consommation américaine ainsi que des écarts appréciables qui existent dans l'Ouest et entre l'Ouest et le reste du Canada. Les différences sont importantes, et la politique gouvernementale – tant à l'échelle régionale que nationale – doit en tenir compte ou prendre le risque d'amenuiser la compétitivité de la région et du pays.

Le présent rapport met en contexte les données sur les exportations internationales de l'Ouest canadien et définit les raisons à l'origine des changements et leurs incidences. Le rapport examine de plus les caractéristiques uniques du commerce dans l'Ouest canadien et ce qui distingue cette région du reste du pays.

Par souci de concision et de précision, l'analyse qui suit porte sur les exportations internationales exclusivement et réserve les importations aux fins d'autres études.

2. L'OUEST ET L'ÉCONOMIE MONDIALE

Bien qu'il subsiste des obstacles au libre mouvement des biens et des services, le commerce international a connu un grand essor depuis la Deuxième Guerre mondiale en raison d'accords multilatéraux tels que l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce ainsi que d'ententes commerciales régionales telles que le Pacte de l'automobile et l'Accord de libre-échange nord-américain.

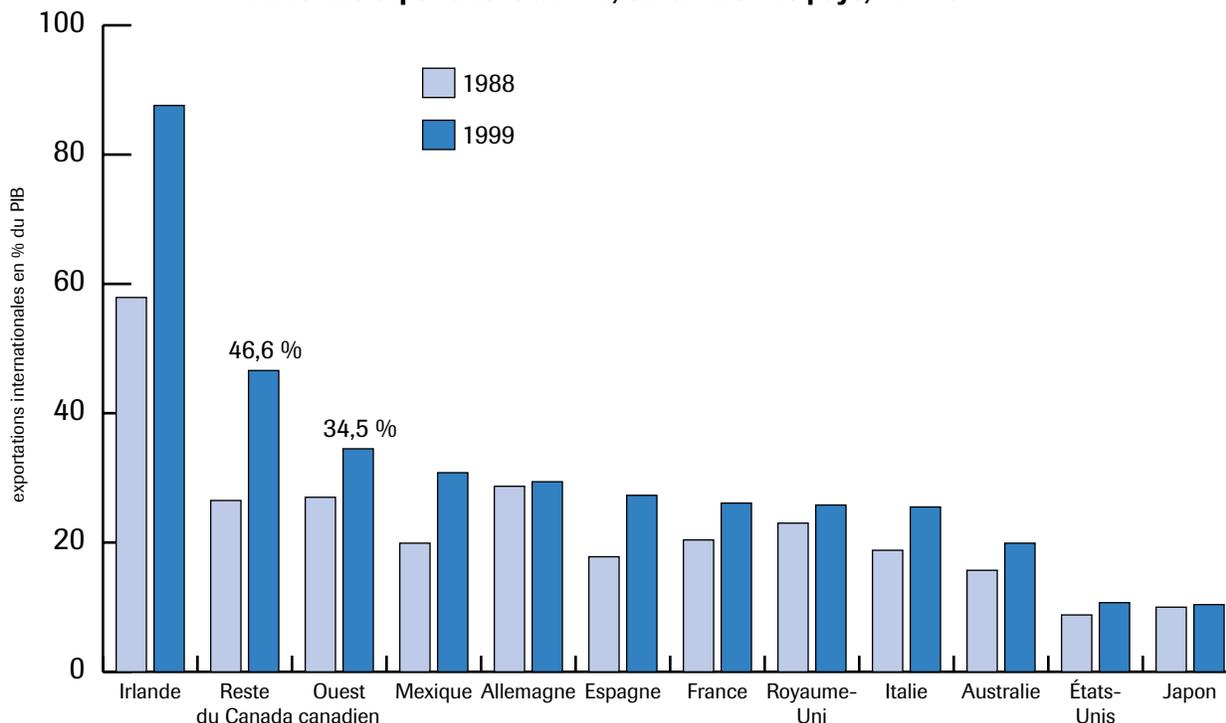
Entre 1950 et 2000, le volume des exportations internationales de marchandises a progressé à un rythme annuel moyen de 7 %, et la valeur des exportations internationales de marchandises était supérieure à 6 billions de dollars US en 2000. L'Ouest canadien a participé activement à cette tendance et a tiré profit des gains d'efficacité économiques rendus possibles par un contexte commercial plus ouvert (p.ex. avantage comparatif, spécialisation et économies d'échelle). Ces gains d'efficacité revêtent une importance critique pour la capacité de l'Ouest canadien de maintenir et d'accroître sa prospérité économique.

Le Canada se place au sixième rang des pays exportateurs. Si l'Ouest canadien était inscrit sur cette liste, la région se placerait au vingt-troisième rang (devançant la Thaïlande, l'Australie, l'Indonésie, le Brésil et l'Inde).

Le ratio des exportations au PIB du Canada s'élevait à environ 43 % en 1999, un chiffre relativement élevé comparativement aux autres pays développés et le ratio le plus élevé parmi les G7. Tel que l'illustre la figure 1, le ratio des exportations au PIB de l'Ouest canadien est quelque peu inférieur à celui du reste du pays, mais il se situe dans la tranche supérieure à l'échelle internationale. La place occupée dans ce continuum met en relief l'importance des exportations pour l'économie, tant régionale que nationale.

1. Les statistiques sur les exportations et le PIB exprimées en prix réels tiennent compte des incidences des variations de prix. Autrement dit, elles indiquent les variations dans le **volume** des échanges commerciaux et de la production économique. Les statistiques exprimées en prix courants (valeur nominale) comprennent les incidences des variations de prix. Prière de consulter l'Annexe pour des renseignements plus détaillés.

Figure 1 :
Ratio des exportations au PIB, échantillon de pays, 1988 et 1999



Source : Données tirées par Canada West Foundation de l'OCDE, Comptes nationaux de l'OCDE, Principaux agrégats, Volume 1 : 1988-1999 (édition de 2001) et de Statistique Canada, CANSIM 1 : Matrices 9014, 9021-9024.

Remarque : Les chiffres sont exprimés en prix courants. Les exportations comprennent les biens et les services.

De par la petite taille du marché canadien, notre proximité aux États-Unis ainsi que nos relations privilégiées avec notre voisin du Sud et son économie faramineuse, il ne faut pas s'étonner de notre grande dépendance aux exportations internationales. Les ressources naturelles abondantes et l'accès spécial au marché américain qui sous-tendent notre économie axée sur l'exportation placent le Canada dans une position enviable. Notre dépendance aux exportations internationales, jumelée à la dépendance continue de l'Ouest canadien aux ressources naturelles et aux produits agricoles suscitent des enjeux dont nous ne pouvons faire abstraction si nous voulons assurer notre succès économique à long terme.

Les efforts soutenus de diversification dans l'Ouest ainsi que la stabilité et les emplois associés à la production à valeur ajoutée sont au nombre de ces enjeux. Un autre enjeu consiste à assurer que le réseau de transport de l'Ouest canadien est en mesure d'approvisionner les marchés en temps opportun et à

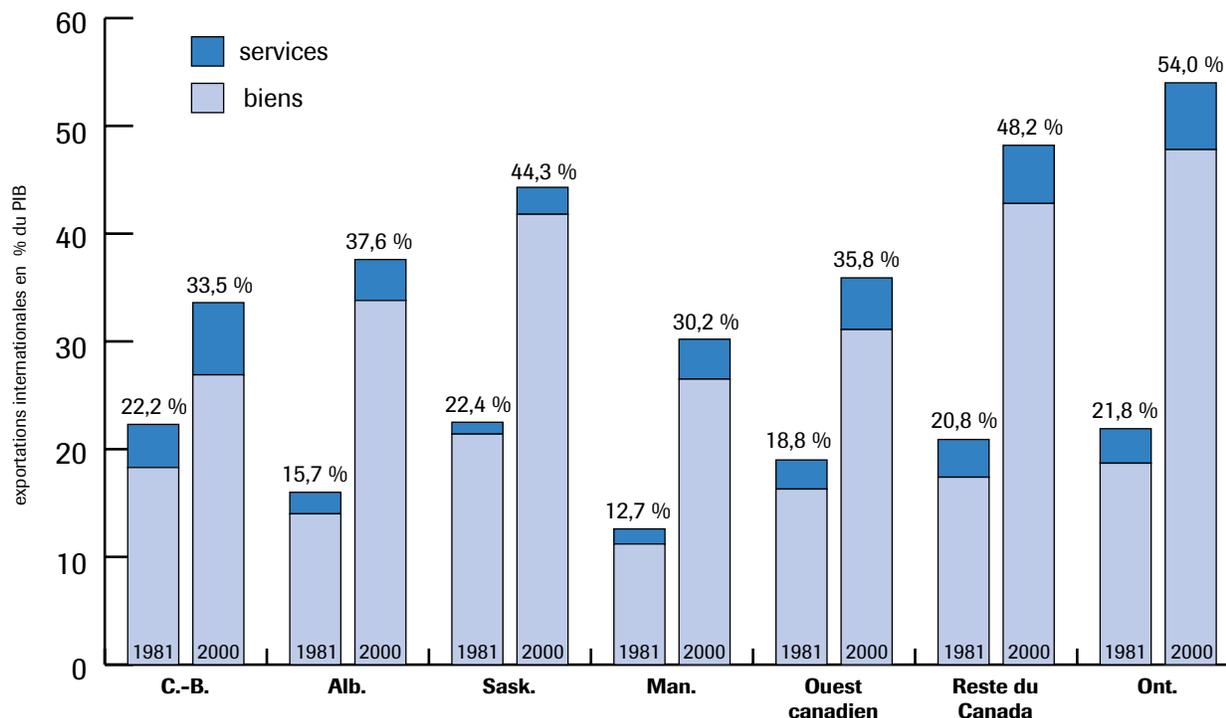
des prix concurrentiels. La superficie de l'Ouest canadien, son terrain accidenté, son climat variable et la faible densité de sa population sont autant de facteurs qui menacent la compétitivité des producteurs de l'Ouest comparativement aux producteurs qui ne doivent pas composer avec des obstacles comparables pour le transport rapide et à faible coût.

En outre, nous devons attirer et conserver le capital humain nécessaire pour assumer les fonctions spécialisées qui sont la pierre d'angle du succès dans l'économie mondiale.

3. L'IMPORTANCE SANS PRÉCÉDENT DES EXPORTATIONS INTERNATIONALES

Évaluées en tant que pourcentage du PIB, les exportations internationales des biens et des services ont affiché une augmentation spectaculaire depuis le milieu des années 1980, la Saskatchewan en tête de file pour la région de l'Ouest avec

Figure 2 :
Ratio des exportations au PIB, 1981 et 2000



Source : Données tirées par Canada West Foundation de Statistique Canada, CANSIM 1 : Matrices 10611, 10601-10605.

Remarque : Les chiffres sont exprimés en prix réels de 1997 en fonction de la balance des paiements. La catégorie Reste du Canada comprend l'Ontario.

un ratio des exportations au PIB de plus de 44 % (voir la figure 2). Les ratios des exportations au PIB de l'Alberta et du Manitoba ont plus que doublé entre 1981 et 2000. Pendant la même période, le ratio de la Saskatchewan a presque doublé, et celui de la Colombie-Britannique a augmenté de plus de 11 %, passant de 22,2 % à 33,5 %.

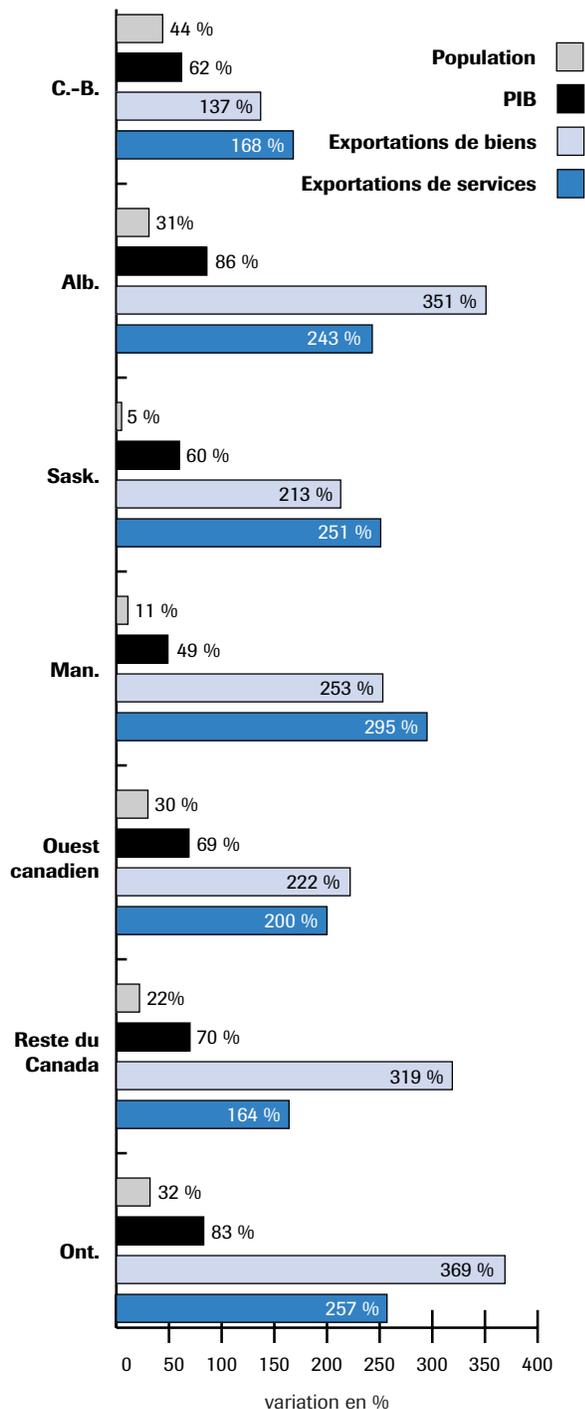
Tel que l'illustre la figure 2, les exportations internationales représentent une tranche de l'économie canadienne beaucoup plus élevée qu'il y a 20 ans. Par conséquent, les changements qui influent sur le secteur des exportations (p. ex. fluctuations des prix des produits de base, guerres et menaces de guerre, fluctuations économiques à l'étranger, relations entre le Canada et les États-Unis) ont des répercussions profondes sur l'économie régionale. Parallèlement, les producteurs de l'Ouest canadien doivent assurer leur compétitivité sur les marchés internationaux.

La figure 2 met également en lumière certaines des principales

différences dans l'Ouest et entre l'Ouest et le reste du Canada. Les services représentent une tranche assez importante des exportations internationales de la Colombie-Britannique (6,7 % du PIB en 2000, comparativement à 3,5 % pour les provinces des Prairies). Au Manitoba et en Colombie-Britannique, les exportations internationales représentent une tranche moins élevée de la production économique qu'en Alberta et en Saskatchewan.

Il importe de souligner le contraste assez marqué entre l'Ontario et les provinces de l'Ouest – un thème qui ponctue le présent rapport. Le ratio des exportations au PIB de l'Ontario, soit 54 %, est le plus élevé au pays et de loin supérieur au ratio des autres provinces. Cet écart s'explique par le fait que l'Ontario dépend dans une large mesure du commerce généré par l'industrie intégrée de l'automobile en Amérique du Nord. En 2000, l'Ontario a exporté des produits automobiles d'une valeur supérieure à 86 milliards de dollars, soit un chiffre plus élevé que le total des exportations des trois provinces des Prairies.

Figure 3 :
**Accroissement démographique, croissance réelle du PIB
 et croissance réelle des exportations, 1981-2000 (variation en %)**



Source : Données tirées par Canada West Foundation de Statistique Canada, CANSIM 1 : Matrices 10611, 10601-10605 et Catalogue 91-213. Remarque : Les chiffres sur le PIB et sur le commerce sont exprimés en prix réels de 1997 en fonction de la balance des paiements. La catégorie Reste du Canada comprend l'Ontario.

Compte tenu de son ampleur et de sa concentration en Ontario, l'industrie automobile canadienne entraîne un gauchissement des données nationales sur les importations et un obscurcissement des différences régionales fondamentales. C'est pourquoi il importe d'examiner les données sur les exportations à l'échelle provinciale et régionale et il faut éviter d'élaborer des politiques en série. À titre d'exemple, les besoins et les préoccupations d'un exportateur de produits forestiers en Colombie-Britannique diffèrent beaucoup de ceux d'un fabricant de pièces automobiles en Ontario.

Les figures 3 et 4 mettent en relief l'importance de l'accroissement des exportations internationales au cours des vingt dernières années.

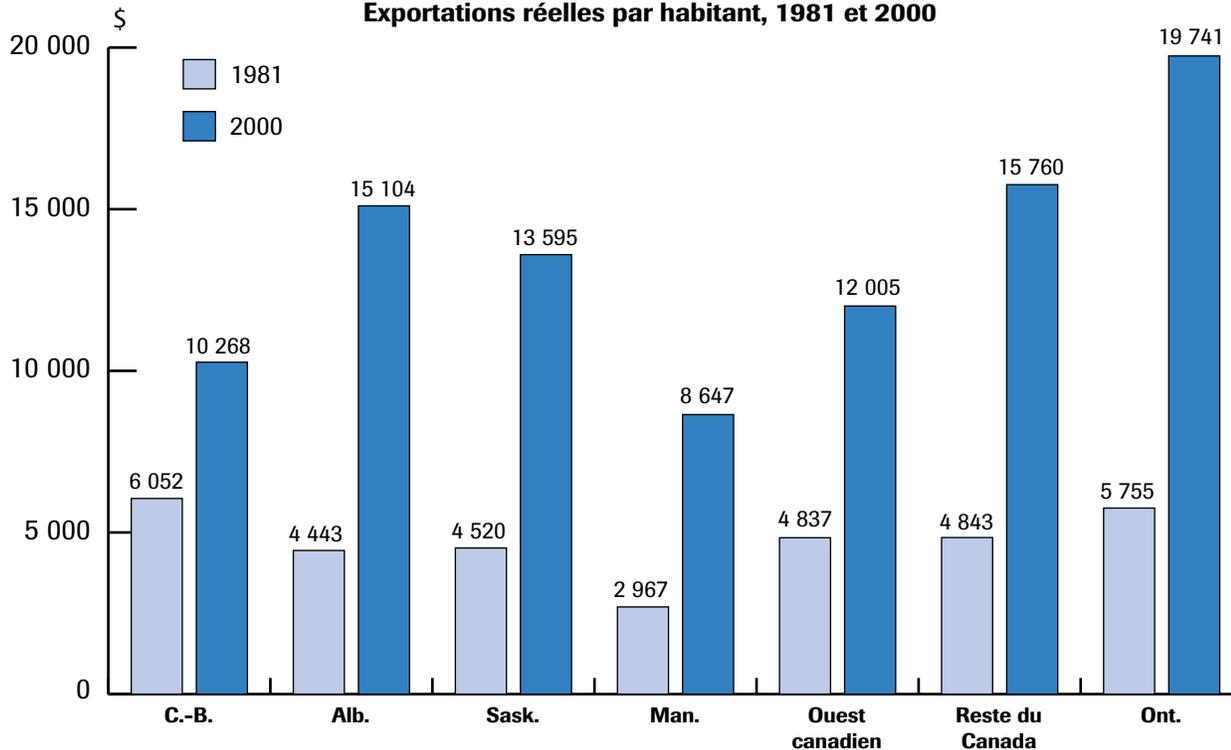
La figure 3 juxtapose l'évolution du volume des exportations à l'accroissement démographique et à la croissance économique générale en termes de changements dans le PIB réel. Dans les quatre provinces de l'Ouest, la hausse des exportations internationales entre 1981 et 2000 est de beaucoup supérieure à l'accroissement démographique et à la croissance économique pendant la même période.

La valeur réelle des exportations internationales de biens et de services de l'Ouest s'est accrue de 221 % comparativement à un accroissement démographique de 30 % et à une croissance réelle du PIB de 69 %. Dans l'Ouest, l'Alberta est la province qui a connu le plus grand changement en pourcentage de la valeur réelle des biens qu'elle exporte, soit d'environ 9 milliards de dollars en 1981 à près de 41 milliards de dollars en 2000.

Exprimée par habitant, la variation marquée de l'orientation économique vers les exportations internationales est encore plus perceptible (voir la figure 4). En 1981, la valeur réelle des exportations internationales de l'Ouest totalisait 4 837 \$ par habitant de l'Ouest. En 2000, ce chiffre avait atteint 12 005 \$. Une fois encore, l'Ontario se distingue avec des exportations par habitant réelles de près de 20 000 \$ en 2000.

Il importe de remarquer qu'en raison du raffermissement des prix du pétrole et du gaz naturel en 2000, les exportations

Figure 4 :

Exportations réelles par habitant, 1981 et 2000

Source : Données tirées par Canada West Foundation de Statistique Canada, CANSIM 1 : Matrices 10611, 10601-10605 et Catalogue 91-213.

Remarque : Les chiffres sont exprimés en prix réels de 1997 en fonction de la balance des paiements et comprennent les biens et les services. La catégorie Reste du Canada comprend l'Ontario.

internationales par habitant de l'Alberta sont supérieures à celles de l'Ontario lorsqu'on les évalue en prix courants (soit pour l'an 2000). En dollars courants, les exportations par habitant en 2000 ont totalisé 20 113 \$ en Alberta et 20 004 \$ en Ontario. (On trouve à l'Annexe des précisions sur l'incidence des prix réels et courants sur l'interprétation de la valeur des exportations internationales de l'Alberta.)

Commerce interprovincial

L'intensification des exportations internationales ne s'est pas accompagnée d'un essor comparable du commerce entre les provinces (voir la figure 5). Entre 1981 et 2000, la croissance réelle du commerce interprovincial comparativement au PIB a été neutre (Colombie-Britannique et Manitoba), modérée (Saskatchewan) ou négative (Alberta et reste du Canada). Les provinces de l'Ouest canadien en tant que région ont exporté à destination des autres provinces seulement 6 511 \$ par personne en 2000, comparativement aux exportations à l'étranger de 12 005 \$ par personne.

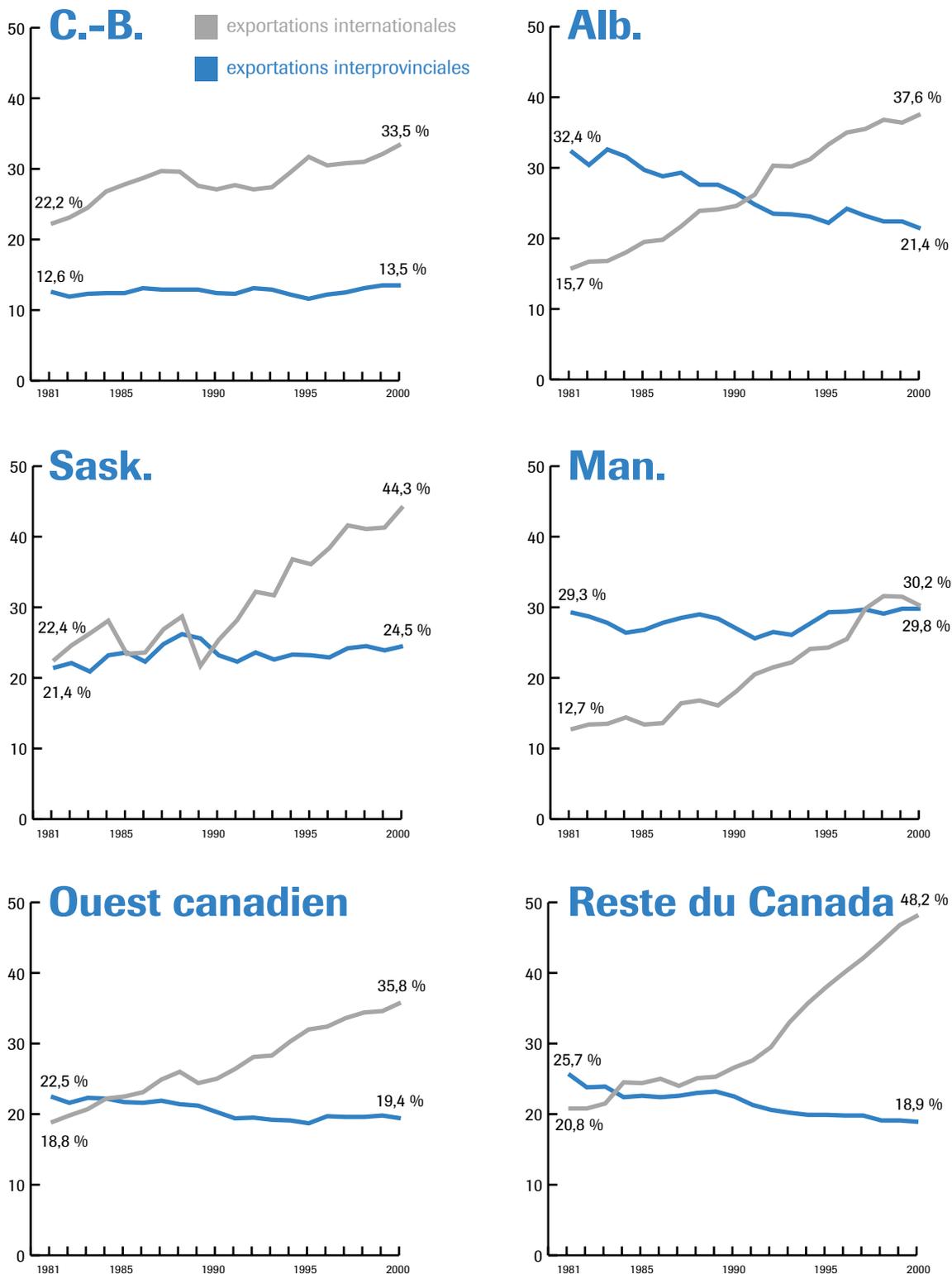
Colombie-Britannique – L'écart entre les exportations internationales et les exportations interprovinciales a augmenté en Colombie-Britannique.

Saskatchewan – Au début des années 1980, la Saskatchewan exportait environ le même volume à l'étranger que vers les autres provinces. En 2000, les exportations de la Saskatchewan à l'étranger étaient près du double de ses exportations interprovinciales.

Alberta – Les exportations de l'Alberta, qui étaient auparavant axées sur le marché intérieur, sont désormais orientées sur les marchés aux États-Unis et à l'étranger.

Manitoba – Le Manitoba se distingue parmi les provinces de l'Ouest, car ses exportations interprovinciales sont environ les mêmes que ses exportations internationales. Les exportations internationales du Manitoba ont toutefois rattrapé ses exportations interprovinciales.

Figure 5 :
Exportations interprovinciales en termes réels comparativement aux exportations internationales en termes réels, 1981-2000 (% du PIB)



Source : Données tirées par Canada West Foundation de Statistique Canada, CANSIM 1 : Matrices 10611, 10601-10605.

Remarque : Les chiffres sont exprimés en prix réels de 1997 en fonction de la balance des paiements et comprennent les biens et les services.

À l'extérieur de l'Ouest, la situation est à peu près la même, mais quelque peu exagérée car le commerce international a augmenté fortement pour atteindre 48,2 % du PIB et la croissance du commerce intérieur a été stagnante (les exportations interprovinciales en tant que pourcentage du PIB ont baissé, passant de 20,8 % en 1981 à un peu moins de 19 % en 2000). L'écart entre le commerce interprovincial et le commerce international est le plus marqué en Ontario (l'Ontario a exporté 6 616 \$ par personne à destination des autres provinces en 2000 et 19 741 \$ à destination d'autres pays).

Les données présentées dans les figures 1 à 5 mettent en relief le fait que le Canada soit un marché de moindre envergure et que les Canadiens de l'Ouest, tout comme les Canadiens en général, recherchent des débouchés au-delà des frontières du pays.

L'ampleur et la rapidité des changements indiquent une restructuration dramatique des économies régionales et canadiennes et révèlent que la croissance économique au cours des 20 dernières années s'explique principalement par l'accroissement du commerce international.

Les exportations sont un moteur de l'économie intérieure et une importante source d'emploi et de recettes fiscales. C'est pourquoi il est essentiel de maintenir notre compétitivité sur la scène internationale si nous voulons conserver et rehausser notre niveau et notre mode de vie.

4. RAISONS DE LA CROISSANCE DES EXPORTATIONS INTERNATIONALES

Outre les possibilités et les défis suscités par la mondialisation des échanges commerciaux, deux grandes raisons expliquent l'augmentation marquée des exportations internationales dans les provinces de l'Ouest canadien : 1) une demande forte et soutenue aux États-Unis et 2) l'Accord de libre-échange (ALE) de 1989 et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) de 1994.

Forte demande aux États-Unis

Étant donné le volume considérable des échanges commerciaux entre l'Ouest canadien et les États-Unis (exportations de marchandises supérieures à un demi-billion de dollars entre 1990 et 2001), les exportations internationales de l'Ouest tendent à augmenter lorsque l'économie américaine est en plein essor.

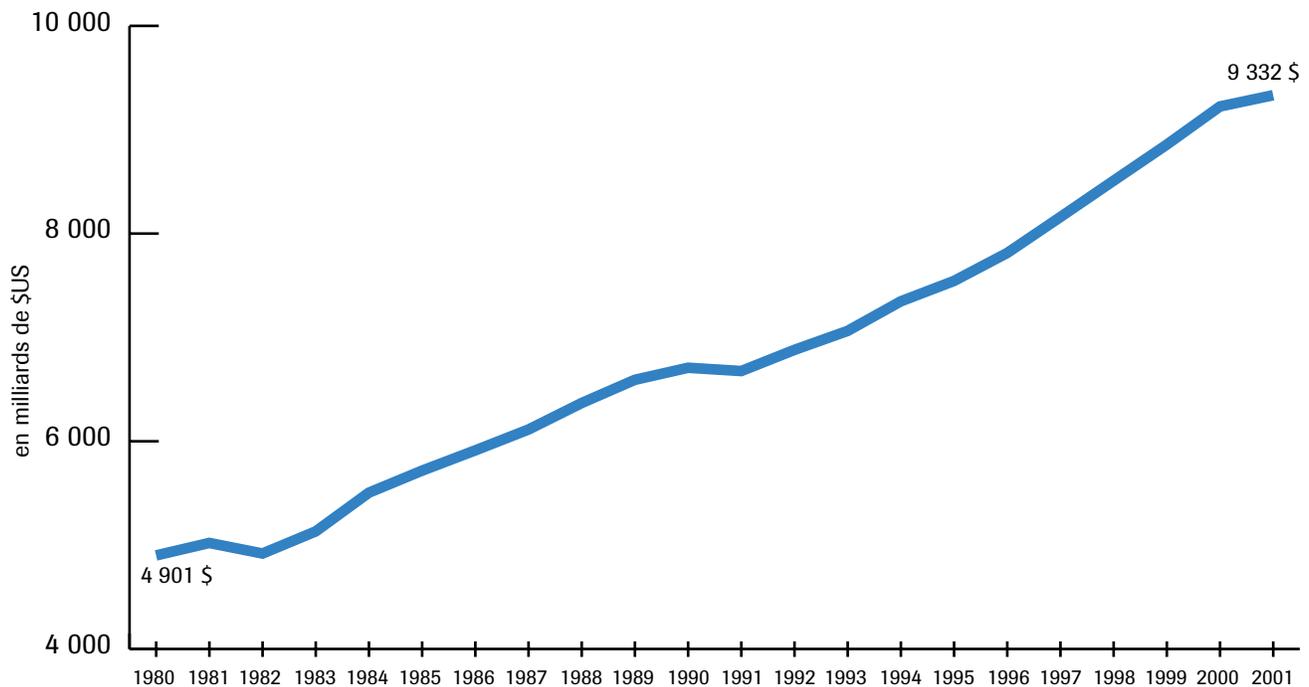
En termes réels, l'économie américaine est passée de 4,9 billions de dollars US en 1980 à 9,3 billions US en 2001 (voir la figure 6). La récession des années 1990 a été suivie d'une période de croissance marquée et la croissance réelle du PIB d'un trimestre à l'autre s'est établie en moyenne à 3,3 % entre le deuxième trimestre de 1991 et le quatrième trimestre de 2001. Pendant à peu près la même période, la valeur des exportations de marchandises de l'Ouest canadien vers les États-Unis a augmenté de 275 %, comparativement à 28 % pour les exportations de l'Ouest canadien vers d'autres pays (en chiffres courants).

Pour une région exportatrice telle que l'Ouest canadien, la proximité à l'économie la plus importante du globe comporte des avantages concrets. La demande américaine de pétrole et de gaz, de produits forestiers, de produits agricoles, d'engrais et de biens fabriqués a favorisé les exportations de l'Ouest canadien vers les États-Unis. Par contraste, les exportations de l'Ontario à destination des États-Unis se limitent presque exclusivement aux produits fabriqués, avec très peu d'échanges axés sur les ressources naturelles.

Libre-échange avec les États-Unis

L'ALE et l'ALENA ont rehaussé l'accès du Canada à l'énorme marché américain et ont soutenu la tendance vers un axe nord-sud plutôt qu'un axe est-ouest pour les échanges commerciaux. La réduction des obstacles au commerce entre les deux pays a intensifié les liens de l'Ouest et du Canada avec l'économie américaine et favorisé la spécialisation et la croissance du secteur de la fabrication. Difficiles à résoudre, les entraves au commerce interprovincial et au libre mouvement des biens et

Figure 6 :
PIB des États-Unis en termes réels, 1980 – 2001



Source : Département du commerce des États-Unis. Remarque : Les chiffres sont exprimés en termes réels, en dollars enchaînés de 1996.

des services à l'échelle du Canada ont renforcé l'axe nord-sud des échanges commerciaux.

Le commerce entre l'Ouest canadien et le Mexique est très restreint, soit 0,9 % du total des exportations internationales de marchandises de l'Ouest en 2001 (environ 1 milliard de dollars). Néanmoins, la valeur des exportations de biens de l'Ouest vers le Mexique a augmenté de 199 % depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA (comparaison des données de 1993 et de 2001 en dollars réels de 2001).² De plus, les exportations de l'Ouest vers le Mexique sont sous-évaluées puisqu'une partie des exportations canadiennes à destination du Mexique sont acheminées aux États-Unis, puis exportées au Mexique par la suite.

La mondialisation, la demande américaine ainsi que notre proximité et notre relation spéciale avec nos voisins du Sud sont autant de facteurs qui ont contribué à la hausse rapide de l'importance des exportations internationales pour l'économie

de l'Ouest canadien. Ces facteurs ont permis aux producteurs de l'Ouest d'élargir les liens déjà importants avec les États-Unis et d'autres marchés à l'étranger et les ont incités à le faire.

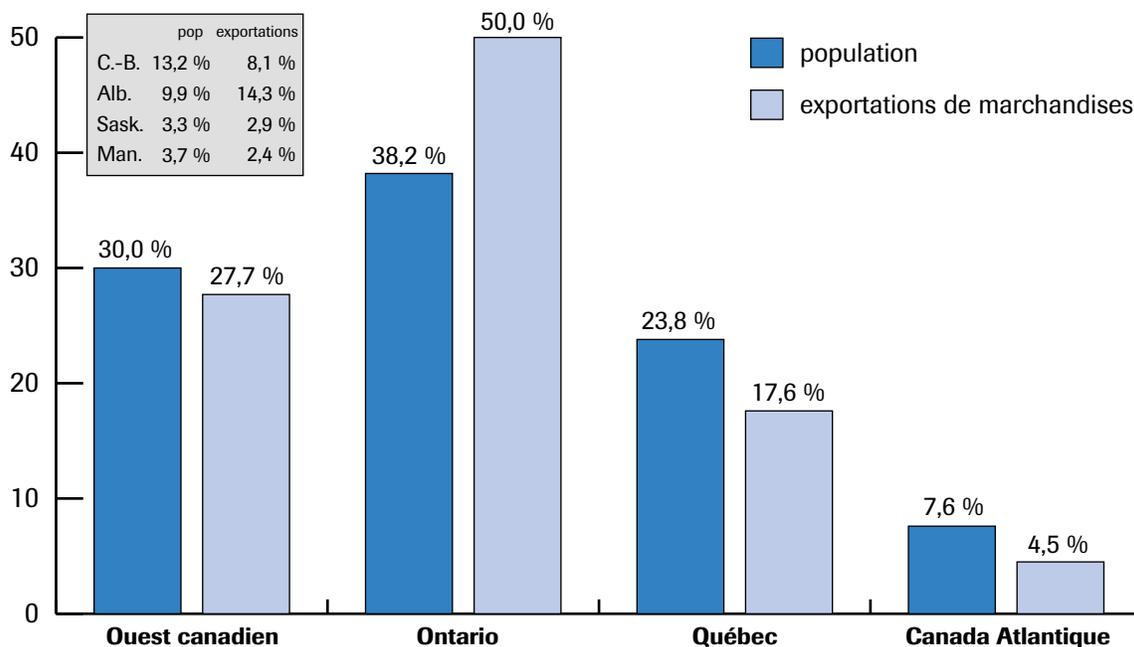
En fin de compte, ce sont les efforts des producteurs de l'Ouest en vue de trouver des clients à l'étranger et de rehausser le caractère concurrentiel de nos biens et services grâce aux investissements, à la recherche, au développement et à l'innovation qui sont le gage de succès de l'Ouest canadien sur le marché mondial. Les accords commerciaux éliminent les entraves au commerce, mais ils ne garantissent pas les échanges commerciaux.

La capacité de l'Ouest de tirer parti du commerce international à long terme dépend des exportateurs de l'Ouest et des politiques gouvernementales qui leur facilitent, ou non, la tâche. Les politiques gouvernementales qui favorisent le libre-échange, les investissements intérieurs et étrangers, les travaux

2. Le fait d'exprimer les données sur les exportations en dollars réels ne revient pas à exprimer ces données en prix réels (bien qu'on tienne compte des variations de prix dans les deux cas). Prière de consulter l'Annexe pour des renseignements plus détaillés.

Figure 7 :

Exportations internationales de marchandises par région et par tranche de la population, 2001
(% des exportations internationales de marchandises canadiennes totales et % de la population totale)



Source : Données tirées par Canada West Foundation des données sur le commerce en direct d'Industrie Canada et de Statistique Canada.

Remarque : Les chiffres sont exprimés en prix courants en fonction des douanes et ne comprennent pas les exportations de services.

de recherche et développement, la production à valeur ajoutée, la formation de capital humain et le transport efficace sont des facteurs d'importance critique qui doivent se greffer aux efforts des producteurs de l'Ouest.

5. EXPORTATIONS INTERNATIONALES PAR RÉGION

La quote-part de l'Ouest des exportations internationales de marchandises du Canada (c.-à-d. les biens) est quelque peu inférieure à sa quote-part de la population nationale (voir la figure 7), ce qui reflète le rôle dominant de l'Ontario au chapitre des exportations.

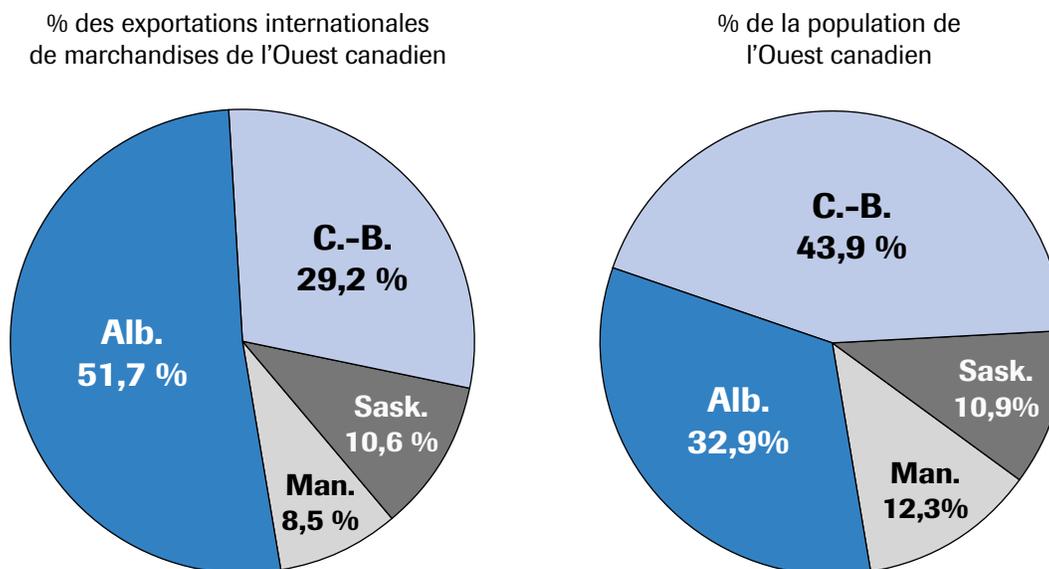
Si l'on supprime l'Ontario de l'équation, l'Ouest moins l'Ontario regroupe 48,6 % de la population et sa quote-part des exportations internationales de marchandises est de 55,3 %. (Dans ce scénario, le Québec compte 38,6 % de la population et sa quote-part des exportations est de 35,2 %, tandis que la

région de l'Atlantique regroupe 12,3 % de la population et sa quote-part des exportations est de 9,1 %.)

La Colombie-Britannique exporte moins de biens à l'étranger que sa population le laisserait présumer, tandis que l'Alberta en exporte davantage. La « grippe asiatique » a freiné les exportations de la Colombie-Britannique et explique en partie le recul récent de l'ampleur relative des exportations internationales de marchandises de la province, qui sont passées de plus de 10 % du total national durant la première moitié des années 1990 à un peu plus de 8 % en 2001.

Il faut jouer de prudence au moment d'interpréter l'importance relative des exportations internationales de marchandises de l'Alberta compte tenu des soubresauts attribuables à l'évolution des prix du pétrole et du gaz naturel. Les résultats très favorables de l'Alberta en 2001 proviennent en grande partie du sommet de la valeur marchande du pétrole et du gaz naturel sur le marché international. En 1998, lorsque les prix du pétrole et du gaz

Figure 8 :
Exportations internationales de marchandises, provinces de l'Ouest, 2001



Source : Données tirées par Canada West Foundation des données sur le commerce en direct d'Industrie Canada et de Statistique Canada.

Remarque : Les chiffres sont exprimés en prix courants en fonction des douanes et ne comprennent pas les exportations de services.

naturel étaient relativement bas, la quote-part de l'Alberta des exportations nationales totales (9,8 %) était davantage représentative de sa quote-part de la population. Entre 1990 et 2001, la part du total national attribuable à l'Alberta s'est établie en moyenne à 11,5 %, un chiffre qui demeure légèrement supérieur à la quote-part de la population nationale.

Parmi les provinces de l'Ouest, l'Alberta se distingue en tant qu'exportateur dominant de biens à l'étranger, avec 51,7 % du total régional en 2001 comparativement à 32,9 % de la population régionale (voir la figure 8). Il faut réitérer que les prix du pétrole et du gaz naturel ont été relativement vigoureux en 2001, ce qui a influé favorablement sur la quote-part des exportations de la région attribuables à l'Alberta. En 1998, la part de l'Alberta s'élevait à 41,0 %.

Malgré ces fluctuations, l'Alberta demeure le plus important exportateur de la région, et le pourcentage de ses exportations comparativement à la région dans son ensemble est supérieur

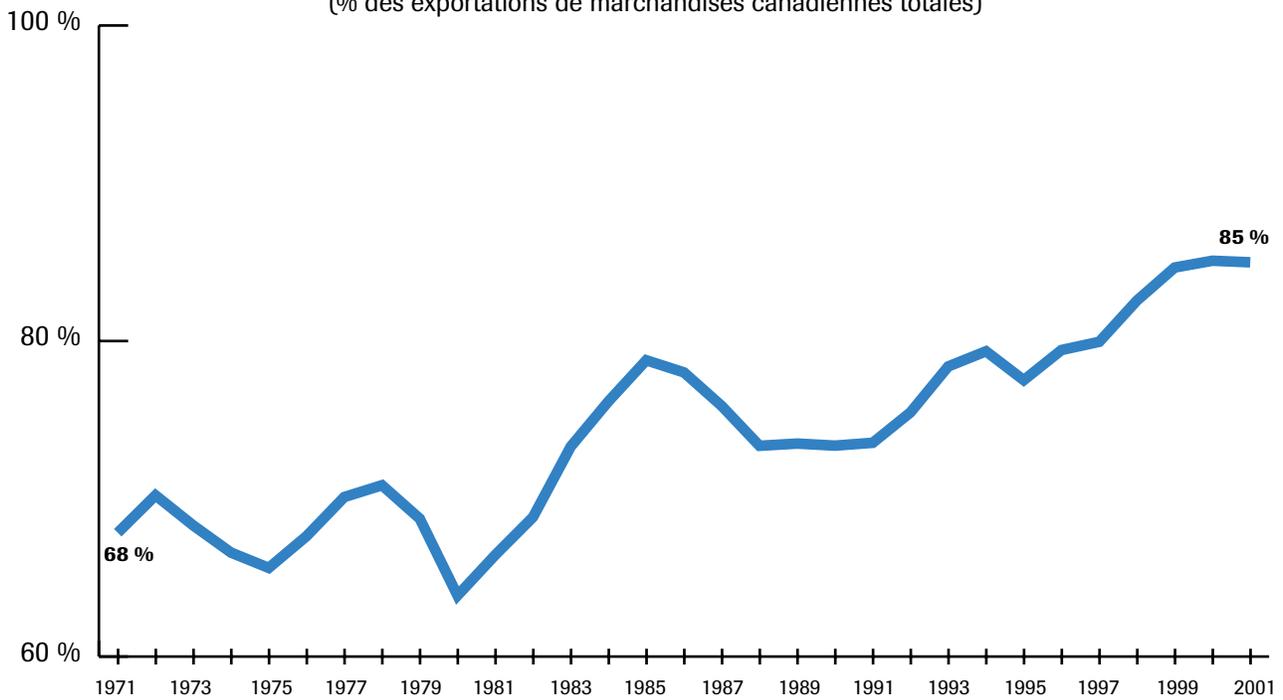
à son pourcentage de la population régionale. Ces fluctuations illustrent l'importance des variations des prix du pétrole et du gaz naturel pour le secteur albertain des exportations et pour les recettes annuelles du gouvernement provincial.

À l'échelle de l'Ouest canadien, la dépendance aux ressources naturelles et aux produits agricoles rend les quatre provinces vulnérables à la volatilité du prix des produits de base et injecte une forte dose d'instabilité dans le secteur régional des exportations.

6. EXPORTATIONS À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS

La majorité de nos exportations internationales étant destinée aux États-Unis, la demande américaine influe considérablement sur le volume des exportations du Canada. Les exportations canadiennes vers les États-Unis se sont accrues durant les années 1990, tant en termes absolus qu'en pourcentage du total des exportations internationales de marchandises (voir la

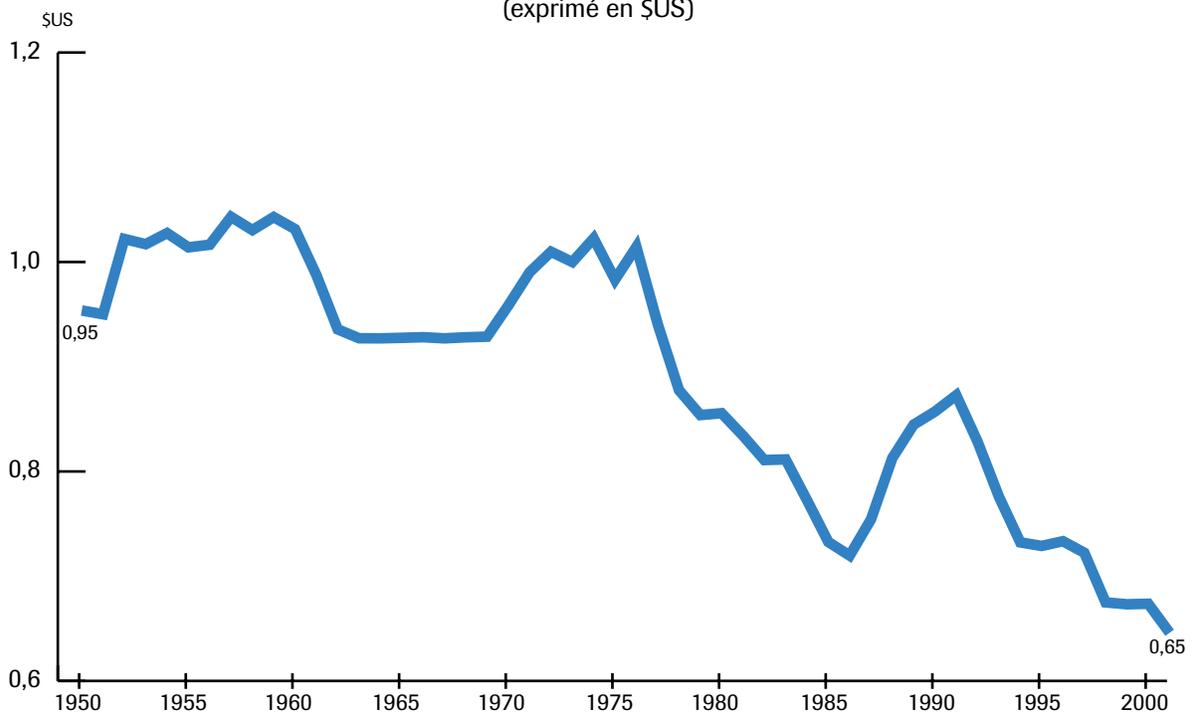
Figure 9 :
Exportations de marchandises à destination des États-Unis, 1971 - 2001
 (% des exportations de marchandises canadiennes totales)



Source : Données tirées par Canada West Foundation de Statistique Canada, Cansim 1, Matrice 3685.

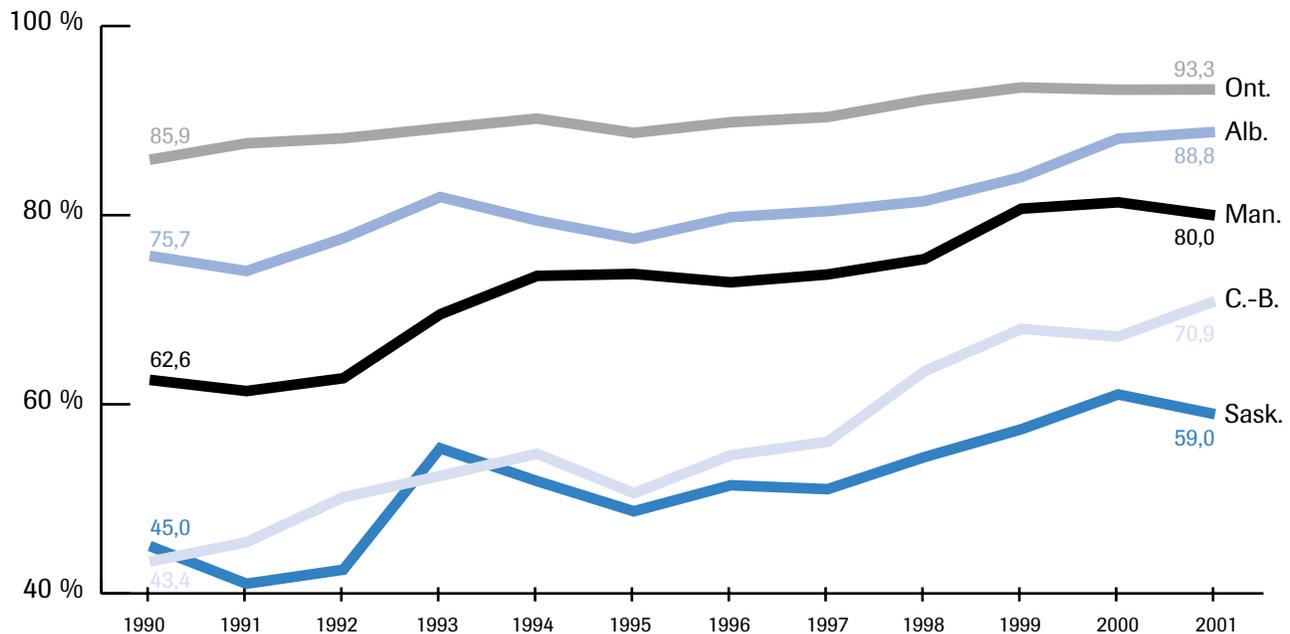
Remarque : Les chiffres sont exprimés en dollars courants en fonction de la balance des paiements et ne comprennent pas les exportations de services.

Figure 10 :
Taux de change annuel moyen entre le \$CA et le \$US, 1950-2001
 (exprimé en \$US)



Source: Banque du Canada.

Figure 11 :
Exportations de marchandises à destination des États-Unis par province, 1990 - 2001
 (% des exportations de marchandises totales)



Source : Données tirées par Canada West Foundation des données sur le commerce en direct d'Industrie Canada.

Remarque : Les chiffres sont exprimés en dollars courants en fonction des douanes et ne comprennent pas les exportations de services.

figure 9). Les exportations de marchandises à destination des États-Unis ont représenté environ 85,0 % du total des exportations internationales de marchandises en 2001 (351 milliards de dollars). Ce chiffre a légèrement baissé depuis 2000 (360 milliards de dollars et 85,1 % du total) compte tenu du ralentissement de l'économie américaine et des incidences des événements dramatiques du 11 septembre.

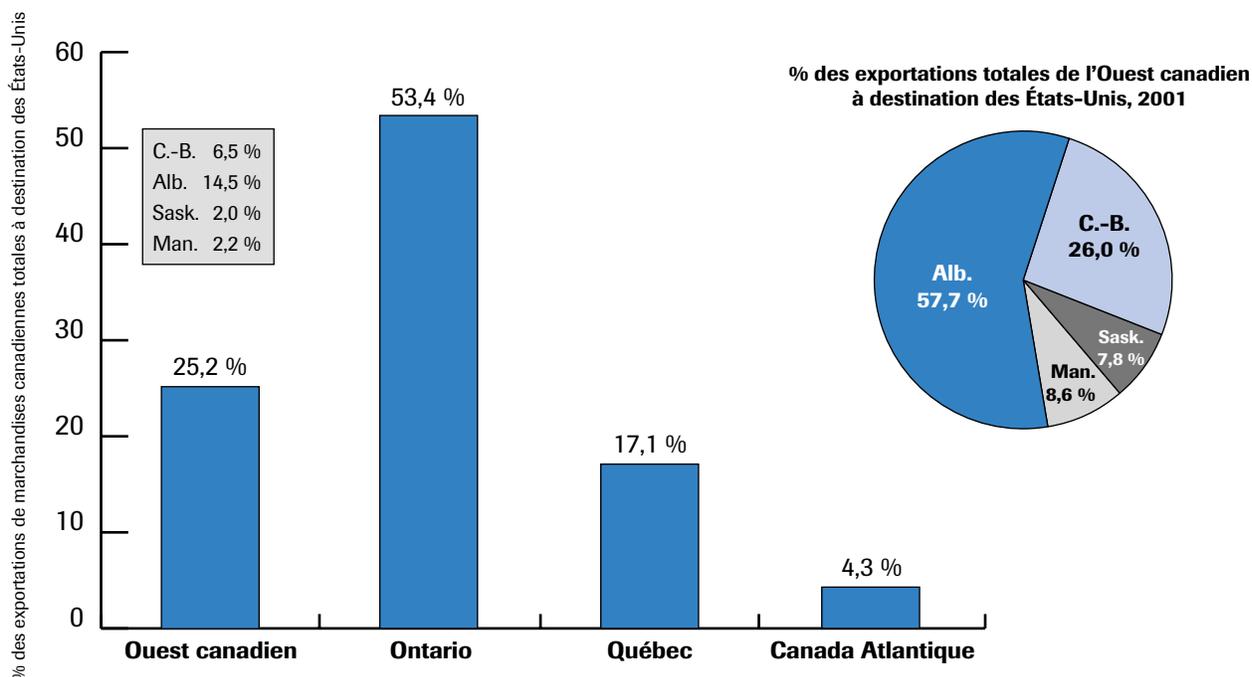
Avant ajustements, le Canada a vendu aux États-Unis des biens d'une valeur de 12,1 milliards de dollars en 1971. En 2001, les exportations atteignaient 351 milliards de dollars. Il s'agit d'une variation en pourcentage de 2 801 %. Compte tenu de l'inflation (c.-à-d. en dollars réels de 2001), le Canada a vendu des biens d'une valeur d'environ 56,3 milliards de dollars aux États-Unis en 1971 comparativement à 351 milliards de dollars en 2001, soit une variation en pourcentage de 523 %.³ Ces chiffres témoignent de l'augmentation massive de nos échanges avec les États-Unis au cours des 30 dernières années.

L'accroissement de la valeur des exportations canadiennes de biens et de services aux États-Unis s'explique en partie par la perte de valeur du dollar canadien comparativement au dollar américain (voir la figure 10). La conversion en dollars US de la valeur des exportations canadiennes aux États-Unis, ajustée pour tenir compte de l'inflation, à l'aide des taux de change annuels moyens entre la devise canadienne et la devise américaine révèle une variation en pourcentage négative de 307 % entre 1971 et 2002. C'est un chiffre extrêmement élevé. Même si l'on tient compte des incidences de l'inflation et de la perte de valeur du dollar canadien, il est évident que les ventes du Canada aux États-Unis sont supérieures et que les exportations représentent une tranche des exportations canadiennes totales beaucoup plus importante que par le passé.

Tel que l'illustre la figure 11, la mesure dans laquelle les provinces de l'Ouest comptent sur le marché américain varie beaucoup d'une province à l'autre, allant de 59,0 % en

3. Le fait d'exprimer les données sur les exportations en dollars réels ne revient pas à exprimer ces données en prix réels (bien qu'on tienne compte des variations de prix dans les deux cas). Prière de consulter l'Annexe pour des renseignements plus détaillés.

Figure 12 :
Exportations de marchandises à destination des États-Unis par région, 2001
 (% des exportations de marchandises canadiennes totales à destination des États-Unis)



Source : Données tirées par Canada West Foundation des données sur le commerce en direct d'Industrie Canada.

Remarque : Les chiffres sont exprimés en prix courants en fonction des douanes et ne comprennent pas les exportations de services.

Saskatchewan à 88,8 % en Alberta. Le Manitoba et la Colombie-Britannique se situent entre ces deux extrêmes, soit 80,0 % et 70,9 % respectivement.

Une fois de plus, l'Ontario se démarque du reste du Canada par sa dépendance marquée à la demande des États-Unis, puisque 93,3 % de ses exportations étrangères sont destinées au sud de la frontière. Moins de 7 % (13,5 milliards de dollars) des exportations de l'Ontario sont acheminées à des pays autres que les États-Unis. Néanmoins, étant donné l'ampleur du secteur des exportations de l'Ontario, les exportations de la province vers des pays autres que les États-Unis sont supérieures au total des exportations internationales de la Saskatchewan et du Manitoba, y compris celles à destination des États-Unis.

Le figure 11 illustre également que les exportations de marchandises aux États-Unis en tant que pourcentage du total des exportations internationales de marchandises se sont

accrues dans les quatre provinces de l'Ouest. Bien que la Colombie-Britannique et la Saskatchewan dépendent moins du marché américain que l'Alberta et le Manitoba, l'écart s'est quelque peu rétréci.

L'importance accrue du marché américain pour l'économie des provinces de l'Ouest canadien soulève certains enjeux en termes de politique, y compris le besoin de maintenir l'accès au marché américain, de demeurer le fournisseur de choix pour les importateurs américains et d'assurer que l'intensification de la sécurité à la frontière à la suite des événements du 11 septembre n'entravera pas les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis et la croissance économique qui en découle de part et d'autre de la frontière.

Le Canada possède de nombreux avantages sur ses concurrents étrangers qui tentent de pénétrer le marché américain (p. ex. langue commune, confiance et familiarité

découlant d'une longue tradition de commerce et d'investissements réciproques, proximité et accords commerciaux formels, notamment l'ALE et l'ALENA).

Il ne faut toutefois pas nous reposer sur nos lauriers face à l'intensification de la concurrence mondiale. Le Mexique, par exemple, a augmenté sa part d'importations de marchandises des États-Unis de 6,1 % en 1990 à 11,5 % en 2001, tandis que la part du Canada est demeurée relativement inchangée à près de 19 %.

La disponibilité de produits moins coûteux et(ou) de meilleure qualité est un facteur qui l'emporte sur tous les autres, plus particulièrement au fur et à mesure que les importateurs américains deviennent plus à l'aise avec de nouveaux fournisseurs. C'est pourquoi il faut entretenir notre relation avec nos voisins du Sud, et ce, à plusieurs égards, allant de rencontres entre le premier ministre du Canada et le président des États-Unis au maintien par les petites entreprises des liens commerciaux existants et à la création de nouveaux liens. Les contacts intergouvernementaux entre les États de l'Ouest américain et les provinces de l'Ouest canadien revêtent également une importance critique.

De plus, les fournisseurs canadiens doivent constamment rechercher des moyens d'assurer leur compétitivité par le truchement de gains de productivité et d'innovations. Pour tirer parti des relations fructueuses, il faut pouvoir fournir des produits et services de qualité et à prix concurrentiel par rapport à nos concurrents. Il peut en découler un cercle vicieux dans lequel les producteurs canadiens érodent leurs profits en raison de coûts de production supérieurs à ceux de leurs concurrents à l'étranger. Une telle situation amenuise les capitaux pouvant être investis dans de l'équipement nouveau et de nouvelles méthodes qui permettraient de réduire les coûts de production.

Comme c'est le cas pour les exportations vers tous les pays, l'Ontario est la principale source d'exportations canadiennes vers les États-Unis, soit 53,4 % du total (voir la figure 12). Les

Figure 13 :
Exportations de marchandises, dix premiers pays,
1990 et 2001

	1990		2001	
	en millions de \$	% du total	en millions de \$	% du total
Colombie-Britannique				
États-Unis	7 445	43,4	22 986	70,9
Japon	4 646	27,1	3 908	12,1
Chine	201	1,2	767	2,4
Corée du Sud	611	3,6	760	2,4
Italie	348	2,0	526	1,6
Royaume-Uni	696	4,1	386	1,2
Allemagne	519	3,0	382	1,2
Taiwan	241	1,4	315	1,0
Belgique	382	2,2	306	0,9
Hong Kong	95	0,6	269	0,8
AUTRES	1 981	11,5	1 807	5,6
TOTAL	17 165	100,0	32 412	100,0
Alberta				
États-Unis	11 721	75,7	51 063	88,8
Japon	1 100	7,1	1 288	2,2
Chine	325	2,1	910	1,6
Mexique	50	0,3	488	0,9
Corée du Sud	342	2,2	464	0,8
Taiwan	155	1,0	211	0,4
Royaume-Uni	73	0,5	193	0,3
Italie	43	0,3	175	0,3
Iran	62	0,4	169	0,3
Vénézuéla	16	0,1	124	0,2
AUTRES	1 597	10,3	2 415	4,2
TOTAL	15 485	100,0	57 501	100,0
Saskatchewan				
États-Unis	2 451	45,0	6 947	59,0
Chine	551	10,1	682	5,8
Japon	655	12,0	661	5,6
Mexique	20	0,4	272	2,3
Inde	22	0,4	217	1,8
Iran	86	1,6	208	1,8
France	16	0,3	177	1,5
Algérie	76	1,4	176	1,5
Belgique	65	1,2	165	1,4
Maroc	3	0,1	150	1,3
AUTRES	1 501	27,6	2 129	18,1
TOTAL	5 445	100,0	11 784	100,0
Manitoba				
États-Unis	2 030	62,6	7 578	80,0
Japon	245	7,6	438	4,6
Mexique	13	0,4	176	1,9
Chine	168	5,2	147	1,6
Belgique	94	2,9	143	1,5
Hong Kong	7	0,2	132	1,4
Iran	37	1,1	71	0,8
Royaume-Uni	70	2,2	52	0,6
Taiwan	42	1,3	52	0,6
Australie	10	0,3	39	0,4
AUTRES	528	16,3	647	6,8
TOTAL	3 244	100,0	9 476	100,0

Source : Données sur le commerce en direct d'Industrie Canada.

Remarque : Les chiffres sont exprimés en prix courants en fonction de douanes et ne comprennent pas les exportations de services.

exportations des provinces de l'Ouest représentent environ le quart du total.

Dans l'Ouest, l'Alberta est la source dominante des exportations aux États-Unis, avec 57,7 % du total, et ce, principalement en raison des exportations de pétrole et de gaz naturel. Encore une fois, les prix du pétrole et du gaz naturel influent considérablement sur la quote-part des exportations aux États-Unis attribuables à l'Alberta. On assiste à une augmentation du volume des exportations lorsque les prix montent (57,7 % en 2001) et à une diminution lorsque les prix fléchissent (47,1 % en 1998). La figure 13 illustre avec éloquence le rôle dominant du marché américain. Dans les quatre provinces de l'Ouest canadien, les exportations aux États-Unis éclipsent les exportations vers d'autres pays. Même l'orientation traditionnelle de la Colombie-Britannique vers les marchés asiatiques a diminué au cours des dernières années, puisque les États-Unis occupent une place prépondérante et que les récessions en Asie ont fait baisser la demande de cette région. Les exportations de marchandises de la Colombie-Britannique à destination du Japon étaient de 27,1 % en 1990, comparativement à seulement 12,2 % en 2001.

Outre le recul de leur importance relative, les exportations de la Colombie-Britannique vers le Japon ont baissé en termes absolus également. Après avoir tenu compte de l'inflation, les exportations de la Colombie-Britannique vers le Japon ont régressé de 32,6 % depuis 1990.

Le « miracle asiatique » qui devait entraîner une augmentation spectaculaire des échanges commerciaux entre l'Ouest et l'Asie ne s'est pas réellement produit. Toutefois, il existe de grandes possibilités d'accroître nos exportations sur le marché asiatique, et les relations entre l'Ouest (plus particulièrement la Colombie-Britannique) avec l'Asie favoriseront l'intensification des échanges avec les pays asiatiques. Dans l'intervalle, les données sur les échanges commerciaux indiquent que l'Ouest canadien demeure axé sur le marché américain et que cette orientation s'est intensifiée durant les années 1990.

7. CE QUE VENDENT LES PROVINCES DE L'OUEST

La figure 14 illustre les 25 plus importantes exportations de marchandises, par secteur industriel, pour les quatre provinces de l'Ouest, avec des données sur l'Ontario et le Canada tout entier à des fins de comparaison. Les données mettent nettement en évidence la dépendance aux ressources naturelles et à l'agriculture qui continue de prévaloir dans l'Ouest.

Colombie-Britannique – Plus de 40 % des exportations en 2001 proviennent du secteur forestier. Les dix principales exportations de la Colombie-Britannique sont exclusivement les ressources naturelles ou les produits agricoles et représentent près de deux tiers des exportations provinciales de marchandises en 2001.

Alberta – Le secteur albertain de l'exportation est dominé par l'extraction pétrolière et gazière (59,8 % du total des exportations de marchandises en 2001). Même lorsque les prix du pétrole et du gaz sont à la baisse, les exportations de pétrole et de gaz représentent presque la moitié des exportations albertaines.

Saskatchewan – En Saskatchewan, le secteur d'exportation le plus important oscille entre l'extraction de pétrole et de gaz, la culture du blé et l'exploitation minière (y compris la potasse et l'uranium), selon le prix du marché du produit en question. Dans leur ensemble, les exportations de marchandises de la Saskatchewan sont dominées par les ressources naturelles à l'état brut et les produits agricoles.

Manitoba – Le Manitoba se distingue parmi les provinces de l'Ouest car son secteur d'exportation est le plus diversifié. Somme toute, les exportations de marchandises du Manitoba se répartissent uniformément entre une gamme de produits comprenant le métal non affiné, le pétrole et le gaz, le blé, les produits agricoles transformés, la production d'électricité ainsi

Figure 14:

Colombie-Britannique – exportations internationales de marchandises pour les 25 premières industries (codes SCIAN à 5 chiffres), 1995-2001 (% du total)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Scieries et préservation du bois (F)	27,55	30,96	30,58	25,94	26,32	21,10	22,06
Usines de pâte à papier (F)	19,59	12,81	11,29	10,3	11,05	12,76	9,47
Extraction de pétrole et de gaz (M)	1,97	2,35	2,88	3,80	4,28	7,44	8,42
Production d'électricité (M)	0,23	0,46	0,82	1,21	1,54	5,65	6,44
Usines de papier (F)	7,70	7,25	5,87	6,44	5,92	5,18	5,32
Extraction de charbon (M)	5,01	7,23	7,30	6,74	4,35	3,79	4,41
Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué (F)	2,21	2,64	3,14	3,76	4,39	3,09	3,38
Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer (F)	1,95	2,24	1,83	1,65	1,48	1,54	1,74
Production et transformation d'alumine et d'aluminium (F)	1,86	2,01	1,90	2,07	1,79	1,85	1,60
Extraction de minerais de cuivre, de nickel, de plomb et de zinc (M)	3,09	2,18	2,28	1,46	0,95	1,59	1,42
Fabrication d'autres machines industrielles (F)	0,59	0,96	1,11	1,06	1,27	1,26	1,24
Exploitation forestière (M)	0,38	0,30	0,23	0,57	0,96	1,05	1,22
Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques (F)	0,27	0,41	0,58	0,95	1,39	2,74	0,95
Grossistes-distributeurs d'automobiles et de camions légers neufs et usagés (G)	0,16	0,13	0,09	0,29	0,48	0,57	0,94
Aquaculture animale (M)	0,63	0,56	0,76	0,90	0,86	0,65	0,82
Fonte et affinage de métaux non ferreux, sauf l'aluminium (F)	0,98	1,22	1,67	1,73	1,75	1,47	0,80
Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (F)	1,51	1,10	1,37	0,94	0,71	0,76	0,79
Usines de carton (F)	1,02	0,82	0,63	0,70	0,78	0,75	0,75
Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux (F)	0,33	0,42	0,53	0,60	0,58	0,59	0,66
Fabrication de verre et de produits en verre (F)	0,20	0,21	0,28	0,55	0,68	0,85	0,65
Construction de navires et d'embarcations (F)	0,14	0,26	0,22	0,40	0,46	0,31	0,64
Fabrication d'autres produits en plastique (F)	0,20	0,28	0,37	0,57	0,69	0,60	0,63
Pêche (M)	0,58	0,56	0,56	0,57	0,64	0,53	0,63
Impression (F)	0,29	0,30	0,33	0,41	0,43	0,46	0,57
Menuiseries préfabriquées (F)	0,38	0,48	0,53	0,66	0,99	0,63	0,57
SOUS-TOTAL	78,81	78,13	77,18	74,27	74,74	77,2	76,1
AUTRES	21,19	21,87	22,82	25,73	25,26	22,8	23,9
TOTAL (TOUTES LES INDUSTRIES)	100	100	100	100	100	100	100

Alberta – exportations internationales de marchandises pour les 25 premières industries (codes SCIAN à 5 chiffres), 1995-2001 (% du total)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Extraction de pétrole et de gaz (M)	45,08	47,81	49,41	47,66	50,30	57,78	59,78
Abattage et transformation d'animaux (F)	2,58	2,72	3,33	3,96	4,37	3,23	3,84
Raffineries de pétrole (F)	7,40	8,06	6,69	2,97	2,36	3,80	3,40
Usines de pâte à papier (F)	4,86	2,48	3,12	3,80	3,71	2,99	2,27
Fabrication de résines et de caoutchouc synthétique (F)	4,07	3,19	2,17	1,83	1,98	1,62	2,24
Culture du blé (M)	3,84	4,61	4,25	3,53	2,84	2,14	2,14
Fabrication de matériel téléphonique (F)	1,62	1,96	1,61	1,90	2,39	4,79	2,07
Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (F)	3,62	2,56	2,46	2,42	2,18	1,85	2,06
Fabrication de matériel de radiodiffusion et de communication sans fil (F)	0,85	1,13	1,38	2,14	2,61	2,59	1,75
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement (M)	2,49	2,33	1,97	2,23	1,34	0,92	1,24
Scieries et préservation du bois (F)	0,81	2,11	2,26	2,15	2,40	1,26	1,23
Fabrication de produits pétrochimiques (F)	0,83	0,94	1,10	0,95	0,82	1,18	0,89
Fabrication d'engrais (F)	1,33	1,28	1,70	1,75	1,75	1,13	0,85
Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits de bois reconstitué (F)	0,98	0,76	0,80	1,39	1,68	0,89	0,82
Culture de plantes oléagineuses, sauf le soja (M)	1,93	1,27	1,31	1,66	1,30	0,70	0,81
Extraction de charbon (M)	2,87	1,73	1,67	1,74	1,70	0,68	0,68
Fabrication de machines pour l'extraction minière et l'exploitation pétrolière et gazière (F)	0,30	0,35	0,44	0,80	0,34	0,28	0,52
Fabrication de moteurs, de turbines et de matériel de transmission de puissance (F)	0,29	0,33	0,35	0,44	0,41	0,38	0,52
Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux (F)	0,39	0,44	0,5	0,52	0,42	0,35	0,45
Amidonnerie et fabrication d'huiles et de graisses végétales (F)	0,85	0,70	0,83	1,11	0,73	0,51	0,44
Fabrication de meubles de bureau, y compris les articles d'ameublement (F)	0,23	0,38	0,51	0,70	0,71	0,54	0,42
Fonte et affinage de métaux non ferreux, sauf l'aluminium (F)	0,55	0,94	0,68	0,53	0,53	0,43	0,41
Fabrication de pompes et de compresseurs (F)	0,09	0,17	0,16	0,47	0,17	0,19	0,38
Usines de papier (F)	0,08	0,48	0,51	0,56	0,45	0,28	0,36
Production d'électricité (M)	0	0	0	0	0	0,01	0,35
SOUS-TOTAL	87,92	88,73	89,18	87,24	87,47	90,52	89,94
AUTRES	12,08	11,27	10,82	12,76	12,53	9,48	10,06
TOTAL (TOUTES LES INDUSTRIES)	100	100	100	100	100	100	100

F = secteur de la fabrication M = secteur des matières premières G = secteur de gros SCIAN = Système de classification des industries d'Amérique du Nord

Figure 14 (suite) :

Saskatchewan – exportations internationales de marchandises pour les 25 premières industries (codes SCIAN à 5 chiffres), 1995-2001 (% du total)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Extraction de pétrole et de gaz (M)	18,76	19,85	17,66	14,36	16,82	25,57	22,10
Extraction d'autres minerais non métalliques (M)	17,12	14,43	14,78	19,03	20,41	18,49	18,07
Culture du blé (M)	26,06	25,76	28,41	22,38	18,82	15,36	17,42
Culture de plantes oléagineuses, sauf le soja (M)	8,80	6,58	7,41	10,11	7,17	4,86	6,26
Culture de pois et de haricots secs (M)	3,23	3,34	2,88	4,01	4,66	4,30	4,12
Autres cultures céréalières (M)	4,17	5,99	4,83	3,00	2,74	2,75	3,28
Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base (F)	2,38	2,00	2,08	1,35	1,72	1,59	2,72
Usines de pâte à papier (F)	3,33	1,94	2,31	2,53	2,76	3,04	1,99
Usines de papier (F)	0,74	0,61	1,06	1,52	1,38	1,44	1,64
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement (M)	1,77	2,20	1,90	1,65	1,32	0,82	1,64
Amidonnerie et fabrication d'huiles et de graisses végétales (F)	0,26	1,59	1,40	1,85	2,14	2,51	1,52
Fabrication de verre et de produits en verre (F)	0,66	1,33	1,05	2,32	2,91	4,09	1,38
Abattage et transformation d'animaux (F)	1,06	1,25	1,27	1,26	1,32	1,15	1,32
Fabrication de machines agricoles (F)	1,18	1,55	1,45	1,15	1,02	0,85	1,24
Scieries et préservation du bois (F)	0,40	1,21	1,73	1,83	2,21	1,53	1,21
Raffineries de pétrole (F)	0,57	0,83	0,98	0,66	0,72	0,91	1,17
Fabrication d'engrais (F)	1,04	1,04	0,95	1,21	1,60	0,72	1,02
Minoterie et malterie (F)	0,58	1,07	1,18	1,21	0,96	0,75	0,85
Fabrication de pesticides et d'autres produits chimiques agricoles (F)	0,70	0,68	0,63	0,78	0,50	0,59	0,77
Fabrication de tubes et de tuyaux en fer et en acier à partir d'acier acheté (F)	0,13	0,06	0,08	0,16	0,27	0,63	0,75
Fabrication de fils et de câbles électriques et de communication (F)	0,06	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,64
Production et transformation d'alumine et d'aluminium (F)	0,09	0,10	0,12	0,25	0,31	0,33	0,51
Sidérurgie (F)	1,14	0,87	0,63	1,02	0,58	0,54	0,49
Fabrication d'articles de papeterie (F)	0,30	0,23	0,33	0,30	0,43	0,56	0,45
Fabrication d'aliments pour animaux (F)	0,35	0,53	0,43	0,27	0,27	0,29	0,41
SOUS-TOTAL	94,91	95,06	95,57	94,24	93,06	93,67	92,97
AUTRES	5,09	4,94	4,43	5,76	6,94	6,33	7,03
TOTAL (TOUTES LES INDUSTRIES)	100	100	100	100	100	100	100

Manitoba – exportations internationales de marchandises pour les 25 premières industries (codes SCIAN à 5 chiffres), 1995-2001 (% du total)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Fonte et affinage de métaux non ferreux, sauf l'aluminium (F)	5,85	4,41	6,35	7,61	6,47	6,21	7,81
Extraction de pétrole et de gaz (M)	6,42	7,80	5,94	3,82	6,19	6,08	6,95
Culture du blé (M)	8,88	10,56	10,51	5,60	5,63	5,32	5,69
Abattage et transformation d'animaux (F)	1,57	1,36	2,21	2,56	3,13	4,23	5,64
Production d'électricité (M)	4,87	4,49	4,20	4,38	4,21	4,52	5,64
Fabrication de carrosseries et de remorques de véhicules automobiles (F)	3,13	2,89	2,60	2,87	3,82	4,27	4,82
Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces (F)	3,06	3,74	4,30	6,19	6,83	4,37	4,62
Culture de plantes oléagineuses, sauf le soja (M)	8,39	6,11	6,17	7,57	5,58	4,04	4,22
Élevage de bovins de boucherie, y compris l'exploitation de parcs d'engraissement (M)	2,52	2,94	3,01	2,93	2,17	1,92	2,72
Élevage de porcs (M)	1,18	2,44	2,22	1,91	2,03	2,12	2,61
Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel (F)	1,55	1,81	1,97	1,80	1,97	1,90	2,19
Usines de papier (F)	4,14	3,21	2,77	2,40	2,36	2,18	2,13
Fabrication de machines agricoles (F)	5,87	5,14	5,94	4,26	2,39	2,48	1,70
Culture de pois et de haricots secs (M)	1,46	1,39	1,52	1,15	1,43	1,20	1,63
Autres cultures céréalières (M)	1,92	2,77	2,93	1,47	1,42	1,37	1,63
Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments (F)	0,17	0,53	0,39	0,65	1,73	1,33	1,57
Fabrication d'aliments congelés (F)	0,19	0,57	1,19	1,73	1,76	1,30	1,49
Fabrication d'armoires et de comptoirs de cuisine en bois (F)	0,50	0,68	0,70	0,82	1,03	1,14	1,38
Impression (F)	0,61	0,56	0,65	0,74	0,86	0,90	1,29
Amidonnerie et fabrication d'huiles et de graisses végétales (F)	2,67	4,49	3,78	6,77	3,51	1,62	1,27
Raffineries de pétrole (F)	0,97	1,06	1,16	0,80	1,07	2,08	1,25
Fabrication de pellicules, de feuilles et de sacs non renforcés en plastique (F)	0,83	0,74	0,74	0,81	0,98	0,98	1,22
Fabrication de matériel de manutention (F)	0,70	0,67	0,74	0,93	0,99	0,94	1,10
Scieries et préservation du bois (F)	1,85	1,03	1,06	1,14	1,55	1,48	1,10
Fabrication d'engrais (F)	0,62	0,64	0,41	0,46	0,82	0,70	1,03
SOUS-TOTAL	69,90	72,05	73,46	71,39	69,91	64,69	72,72
AUTRES	30,10	27,95	26,54	28,61	30,09	35,31	27,28
TOTAL (TOUTES LES INDUSTRIES)	100	100	100	100	100	100	100

F = secteur de la fabrication R = secteur des matières premières SCIAN = Système de classification des industries d'Amérique du Nord

Source : Données sur le commerce en direct d'Industrie Canada.

Remarque : Les chiffres sont exprimés en prix courants en fonction des douanes et ne comprennent pas les exportations de services.

Figure 14 (suite) :

Ontario – exportations internationales de marchandises pour les 25 premières industries (codes SCIAN à 5 chiffres), 1995-2001 (% du total)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Fabrication de voitures et de véhicules automobiles légers (F)	29,72	28,52	28,13	27,43	30,81	29,16	28,78
Fabrication de matériel informatique et périphérique (F)	5,32	4,04	3,55	3,57	2,91	2,97	2,58
Fabrication de moteurs et de pièces de moteurs à essence pour véhicules (F)	1,74	2,30	2,37	2,58	2,76	2,62	2,41
Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces (F)	1,09	1,16	1,26	1,35	1,28	1,47	1,90
Fabrication d'autres produits en plastique (F)	1,39	1,55	1,67	1,65	1,63	1,84	1,89
Fabrication de moteurs, de turbines et de matériel de transmission de puissance (F)	1,12	1,27	1,10	1,30	1,36	1,68	1,86
Usines de papier (F)	2,55	2,15	1,82	1,66	1,59	1,69	1,82
Fabrication de résines et de caoutchouc synthétique (F)	1,37	1,42	1,91	1,67	1,60	1,83	1,78
Emboutissage de pièces en métal pour véhicules automobiles (F)	1,73	1,70	1,67	1,50	1,51	1,57	1,56
Fabrication de pièces de transmission et de groupe motopropulseur pour véhicules automobiles (F)	1,27	0,98	1,24	1,35	1,62	1,55	1,52
Fabrication d'autres pièces pour véhicules automobiles (F)	1,86	1,73	1,63	1,49	1,45	1,44	1,46
Fabrication de meubles de bureau, y compris les articles d'ameublement (F)	1,20	1,31	1,49	1,57	1,44	1,50	1,33
Fonte et affinage de métaux non ferreux, sauf l'aluminium (F)	2,23	2,12	1,65	1,36	1,09	1,37	1,29
Fabrication de camions lourds (F)	1,83	1,74	1,90	2,17	2,37	1,52	1,20
Fabrication de matériel téléphonique (F)	1,15	1,19	1,19	1,03	1,06	1,13	1,00
Fabrication de machines pour le commerce et les industries de services (F)	0,52	0,64	0,73	0,80	0,83	1,19	0,98
Extraction de minerais d'or et d'argent (M)	1,94	2,19	1,95	1,47	1,03	1,01	0,98
Fabrication de matériel électrique (F)	0,93	0,94	0,95	0,91	0,86	0,90	0,97
Sidérurgie (F)	1,62	1,56	1,32	1,24	1,01	1,06	0,94
Raffineries de pétrole (F)	0,37	0,51	0,50	0,53	0,57	0,74	0,93
Fabrication de machines-outils pour le travail du métal (F)	1,05	1,05	1,13	1,09	0,97	0,92	0,86
Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux (F)	0,95	0,95	0,90	0,83	0,76	0,77	0,80
Fabrication de matériel de manutention (F)	0,61	0,63	0,70	0,80	0,80	0,83	0,72
Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques (F)	0,84	0,89	0,92	0,68	0,68	0,90	0,70
Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments (F)	0,34	0,38	0,56	0,53	0,47	0,50	0,67
SOUS-TOTAL	64,74	62,93	62,22	60,58	62,44	62,15	60,92
AUTRES	35,26	37,07	37,78	39,42	37,56	37,85	39,08
TOTAL (TOUTES LES INDUSTRIES)	100	100	100	100	100	100	100

Canada – exportations internationales de marchandises pour les 25 premières industries (codes SCIAN à 5 chiffres), 1995-2001 (% du total)

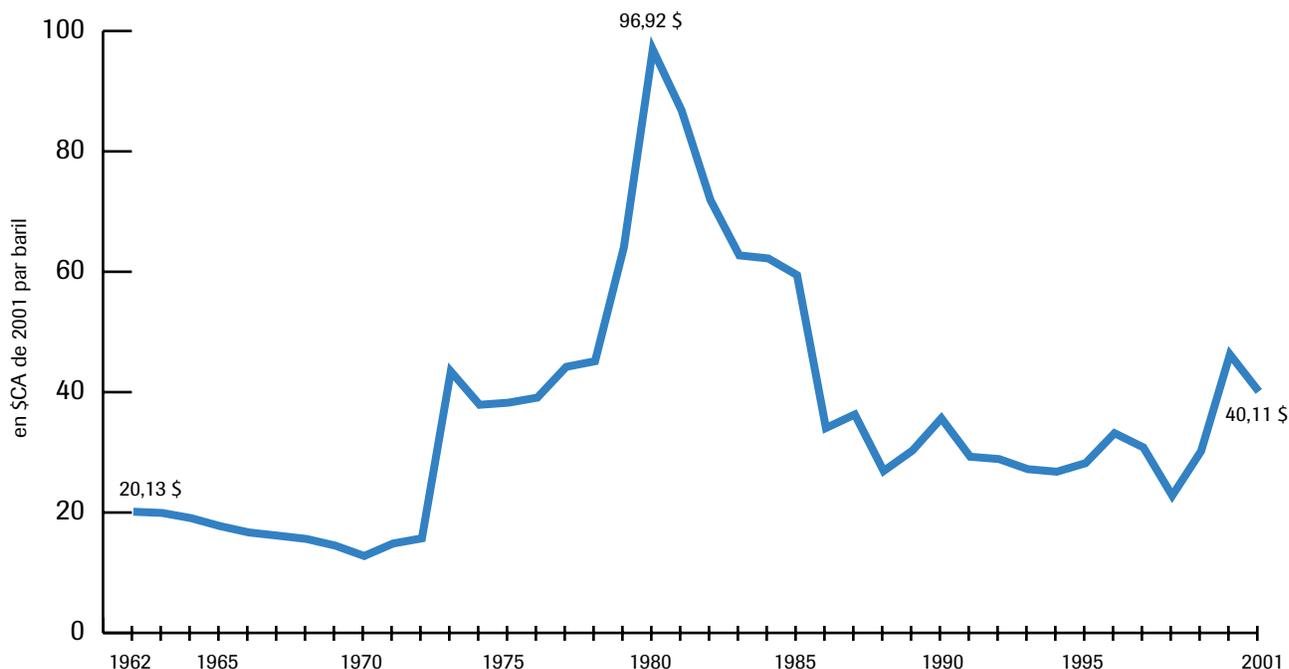
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Fabrication de voitures et de véhicules automobiles légers (F)	16,34	15,30	15,28	15,63	17,66	15,24	14,86
Extraction de pétrole et de gaz (M)	6,03	6,85	6,84	5,64	6,01	9,73	10,39
Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces (F)	1,86	2,14	2,08	2,59	2,55	2,68	3,60
Usines de papier (F)	5,02	4,43	3,87	3,81	3,45	3,31	3,46
Scieries et préservation du bois (F)	4,40	4,77	4,60	3,89	3,94	3,13	3,08
Raffineries de pétrole (F)	1,79	2,27	2,01	1,25	1,29	1,97	2,31
Usines de pâte à papier (F)	4,17	2,51	2,32	2,11	2,11	2,39	1,79
Production et transformation d'alumine et d'aluminium (F)	2,30	2,01	2,09	1,93	1,72	1,65	1,76
Fabrication de matériel informatique et périphérique (F)	2,96	2,43	2,22	2,22	1,89	1,88	1,58
Fabrication de moteurs, de turbines et de matériel de transmission de puissance (F)	0,91	0,99	0,91	1,10	1,09	1,17	1,36
Fabrication de résines et de caoutchouc synthétique (F)	1,32	1,26	1,39	1,25	1,23	1,29	1,36
Fabrication de matériel téléphonique (F)	1,08	1,26	1,34	1,38	1,82	3,11	1,34
Abattage et transformation d'animaux (F)	0,85	0,93	1,05	0,98	1,03	1,06	1,31
Fonte et affinage de métaux non ferreux, sauf l'aluminium (F)	2,05	1,96	1,75	1,58	1,33	1,35	1,30
Fabrication d'autres produits en plastique (F)	0,88	0,99	1,08	1,14	1,19	1,21	1,24
Fabrication de moteurs et de pièces de moteurs à essence pour véhicules automobiles (F)	0,90	1,21	1,25	1,42	1,55	1,34	1,24
Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques (F)	1,61	1,83	1,96	1,70	1,44	1,57	1,20
Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué (F)	0,80	0,82	0,90	1,16	1,38	1,09	1,07
Production d'électricité (M)	0,45	0,44	0,46	0,50	0,54	0,98	1,05
Culture du blé (M)	1,55	1,69	1,80	1,21	0,96	0,90	0,97
Extraction d'autres minerais non métalliques (M)	0,95	0,83	0,83	0,86	0,94	0,91	0,90
Fabrication de camions lourds (F)	1,27	1,16	1,26	1,54	1,71	1,11	0,90
Fabrication de meubles de bureau, y compris les articles d'ameublement (F)	0,71	0,81	0,93	1,06	1,01	0,97	0,88
Emboutissage de pièces en métal pour véhicules automobiles (F)	0,91	0,91	0,90	0,85	0,88	0,83	0,83
Fabrication d'autres pièces pour véhicules automobiles (F)	1,00	0,95	0,90	0,87	0,87	0,79	0,80
SOUS-TOTAL	62,09	60,76	60,03	57,70	59,58	61,68	60,55
AUTRES	37,91	39,24	39,97	42,30	40,42	38,32	39,45
TOTAL (TOUTES LES INDUSTRIES)	100	100	100	100	100	100	100

F = secteur de la fabrication M = secteur des matières premières SCIAN = Système de classification des industries d'Amérique du Nord

Source : Données sur le commerce en direct d'Industrie Canada.

Remarque : Les chiffres sont exprimés en prix courants en fonction des douanes et ne comprennent pas les exportations de services.

Figure 15 :
Prix du pétrole en dollars réels, 1962-2001



Source : Données tirées par Canada West Foundation de Rudyard Group (prix du pétrole), de la Banque du Canada (taux de change entre le \$CA et le \$US) et de Statistique Canada (indice des prix à la consommation). Méthode de conversion : Le prix annuel par baril de pétrole brut West Texas Intermediate en \$US a été converti en \$CA courants à l'aide du taux de change entre le \$CA et le \$US, puis converti en dollars réels de 2001 à l'aide de l'indice des prix à la consommation.

que les pièces d'automobile et d'avion. Les produits agricoles sont pourtant dominants et la majorité des exportations du Manitoba est liée aux secteurs des ressources naturelles et de l'agriculture. Le Manitoba et la Colombie-Britannique exportent un volume appréciable d'électricité (5,6 % et 6,4 % respectivement).

La comparaison de la répartition des exportations de l'Ouest et des exportations de l'Ontario permet de constater la nette différence entre les deux économies. L'Ontario est un foyer de fabrication (plus particulièrement les automobiles et les pièces automobiles) et exporte peu de ressources naturelles brutes ou de produits agricoles.

L'Ouest se distingue au Canada pour l'exploitation des ressources naturelles et l'agriculture. En dépit de la hausse appréciable d'exportations à valeur ajoutée (c.-à-d. produits fabriqués), l'Ouest demeure à bien des égards une région de « bûcherons et de porteurs d'eau ». Dans ce contexte, l'Ouest a plus en commun avec les provinces de l'Atlantique qu'avec l'Ontario ou le Québec (bien

qu'une grande partie des exportations internationales de marchandises du Québec provienne du secteur des ressources naturelles). Près de 45 % des exportations internationales de marchandises de l'Ouest sont des produits à valeur ajoutée (comparativement à 87 % en Ontario), et il s'agit dans bien des cas de ressources naturelles et de produits agricoles transformés tels que les pâtes et papiers, le bois débité, les produits pétroliers raffinés, le métal non affiné et les produits alimentaires (coupes de bœuf, farine, huile de colza, etc.).

Les exportations de produits agricoles et de ressources naturelles génèrent des richesses considérables et emploient un grand nombre de personnes dans l'Ouest canadien. Néanmoins, la dépendance de l'Ouest aux exportations de matières premières et de matières semi-transformées comporte certains enjeux d'envergure.

En premier lieu, les exportations régionales consistent en des ressources non renouvelables et, par conséquent, le coût

marginal de leur extraction augmentera vraisemblablement au fur et à mesure de leur épuisement.

En deuxième lieu, les ressources renouvelables telles que les forêts et les terres agricoles doivent être exploitées de manière à assurer leur durabilité à long terme.

En troisième lieu, puisque les prix des matières premières et des matières semi-transformées sont instables et hors du contrôle des producteurs de l'Ouest, qui sont preneurs de prix plutôt que décideurs de prix, l'économie régionale est à la merci de la volatilité des prix (et par le fait même des profits) qui sont à l'origine des cycles d'expansion et de ralentissement. Cet état de choses est une entrave à la planification à long terme et entraîne des difficultés exceptionnelles pour les Canadiens des provinces de l'Ouest qui sont au service des secteurs des ressources naturelles et de l'agriculture.

La trajectoire des prix du pétrole brut illustrée à la figure 15 est un exemple des fluctuations spectaculaires des prix qui caractérisent le secteur des matières premières. En dollars courant, un baril de pétrole brut West Texas Intermediate se vendait pour environ 100 dollars canadiens en 1980, comparativement à environ 40 dollars en 2001. Le graphique illustre aussi la baisse marquée des prix en 1998 et la montée rapide en 2000 qui est à l'origine des changements marqués de la taille relative des exportations albertaines mentionnés à plusieurs endroits dans le présent rapport.

8. RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

Le présent rapport vise principalement à décrire l'évolution des exportations au sein de l'économie de l'Ouest canadien. Toutefois, il serait négligent de conclure cette description de la toile de fond des exportations sans aborder brièvement certaines des incidences et recommandations en matière de politiques découlant de la présente analyse.

Étant donné l'importance accrue du commerce international pour l'économie de l'Ouest canadien, la dépendance supérieure au marché américain et les caractéristiques uniques du secteur des exportations de l'Ouest (en particulier la dépendance continue aux ressources naturelles ou produits agricoles bruts ou semi-transformés), certaines recommandations en matière de politiques gouvernementales se dégagent.

Il importe de souligner que même si ces recommandations s'adressent aux institutions gouvernementales, il faudra solliciter l'intervention des entreprises et des habitants de l'Ouest pour assurer leur mise en application avec succès. Les Canadiens des provinces de l'Ouest et leurs gouvernements doivent être prêts à faire des choix difficiles, prendre des risques et s'engager à une planification à long terme pour assurer le succès continu de l'Ouest canadien au sein d'une économie mondiale en évolution rapide et caractérisée par une vive concurrence.

Maintenir et améliorer le réseau de transport de marchandises

Les réseaux de transport sont essentiels au commerce des marchandises. Étant donné l'importance du commerce des marchandises pour l'économie de l'Ouest canadien, le réseau de transport qui rend ces échanges possibles devrait être une grande priorité. En dépit de cette réalité, l'appui du public et des politiciens pour les investissements dans les infrastructures de transport de marchandises laisse à désirer. Cet état de choses est en partie attribuable aux perceptions (il ne semble pas bien-fondé de financer l'expansion d'une installation de conteneurs lorsqu'il y a des listes d'attente pour des interventions chirurgicales), et provient en partie du manque de compréhension de l'importance du transport pour l'économie.

Un réseau de transport efficace pouvant répondre à la demande actuelle et future engendrera des retombées économiques qui, à leur tour, contribueront à maintenir l'assiette fiscale servant à financer les programmes en matière de santé et d'éducation.

S'il est impossible d'assurer que le réseau de transport a la capacité d'acheminer les biens de l'Ouest canadien à destination des marchés rapidement et à des prix qui ne compromettent pas la rentabilité de nos industries exportatrices, la capacité de l'Ouest de maintenir son mode de vie sera gravement compromise. Si nos concurrents à l'étranger profitent de coûts de transport inférieurs, cela place les fournisseurs de l'Ouest canadien dans une situation désavantageuse. De plus, les coûts de transport élevés paralysent la croissance de la productivité car les capitaux destinés à l'investissement s'en trouvent amenuisés.

Pour ces raisons, des mesures doivent être prises pour assurer que le réseau de transport des marchandises reçoit toute l'attention méritée et les fonds requis pour continuer de favoriser les exportations.

Poursuivre les efforts de diversification économique

Malgré les augmentations marquées des opérations de fabrication à valeur ajoutée ayant lieu dans l'Ouest canadien, la région demeure hautement dépendante des exportations de ressources naturelles et de produits agricoles bruts ou semi-transformés. Notre prospérité actuelle repose sur les ressources naturelles et l'agriculture. Il ne faut pas pour autant sous-estimer l'importance de rechercher constamment des moyens de suppléer à ces secteurs et d'élargir le rôle de l'Ouest en tant que centre de fabrication, fournisseur de services et participant actif à l'économie du savoir. La diversification demeure la promesse d'emplois lucratifs et stimulants, d'investissements et de l'accroissement démographique.

Rehausser le capital humain de l'Ouest canadien

Les politiques gouvernementales peuvent aider le milieu des affaires dans sa quête de diversification en encourageant le développement de capital humain dans l'Ouest canadien. Il existe à l'échelle du globe une forte demande d'ouvriers spécialisés, et l'Ouest doit pouvoir attirer et conserver ces travailleurs ainsi qu'assurer leur perfectionnement pour pouvoir

se diversifier et conserver sa compétitivité au sein de l'économie mondiale. Le réseau d'enseignement postsecondaire et les programmes de formation dans la région sont des éléments évidents du processus de formation de capital humain.

Les politiques gouvernementales et le milieu des affaires peuvent encourager indirectement la diversification économique en favorisant l'embauche de travailleurs autochtones et en attirant des immigrants à s'établir dans l'Ouest. L'implantation de jeunes autochtones, dont la population est en plein essor, et d'immigrants qualifiés dans tous les secteurs de l'Ouest (et la pleine reconnaissance de leurs compétences après leur arrivée) contribuera pour beaucoup à élargir le bassin de capital humain pouvant alimenter la croissance dans l'Ouest.

Mieux coordonner l'économie et les politiques régionales

Bien qu'une saine concurrence entre les provinces de l'Ouest soit valable, il est avantageux pour la région de faire front commun dans plusieurs secteurs, c'est-à-dire de se définir comme un groupe de plus de neuf millions d'habitants plutôt que quatre économies distinctes. L'intégration de la production, l'élimination des entraves au commerce interne et la coopération dans les secteurs du transport, du développement du capital humain (immigration, enseignement postsecondaire, formation) et de la diversification économique sont autant de moyens pour l'Ouest de réduire les chevauchements, de rehausser l'efficacité et de réaliser des économies d'échelle.

Dans certains cas, une démarche nationale est indiquée. Toutefois, il arrive souvent que la complexité inhérente à une action nationale cumulée aux différences entre les régions rende les solutions régionales plus pratiques. Grâce aux enjeux de coordination régionale qui seront relevés et aux nouvelles idées mises de l'avant, il sera possible de rehausser cette coordination au niveau national ou de répéter les succès réalisés dans d'autres régions du pays. La tâche à accomplir comporte deux volets : 1) cerner des projets permettant

d'évaluer la valeur et les rouages de la coordination régionale, et 2) surmonter la résistance à une coordination accrue constatée dans les structures fonctionnelles qui sont, par définition, provinciales et locales.

Maintenir et améliorer les relations commerciales avec les États-Unis

La baisse des exportations aux États-Unis en 2001 (les exportations du Canada vers les États-Unis en 2001 ont été de 8,5 milliards de dollars inférieures à ce qu'elles avaient été en 2000) à la lumière du ralentissement de l'économie américaine illustre le lien direct entre l'économie canadienne et l'économie américaine. Puisque les ventes aux États-Unis ont représenté entre 59 % et 89 % des exportations des quatre provinces de l'Ouest en 2001, nous ne pouvons nous permettre de laisser nos relations commerciales avec nos voisins du Sud se détériorer. Nos ventes sur le marché américain sont notre pain quotidien.

La signature et la mise en œuvre de l'ALE et de l'ALENA ont contribué pour beaucoup à favoriser le libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Toutefois, le différend qui a vu le jour récemment au sujet du bois débité de résineux démontre que certains problèmes graves persistent. Nous sommes confrontés au défi constant d'assurer l'accès au marché américain, ce qui exige de la vigilance et de la créativité de la part de nos leaders politiques, de la fonction publique et de la myriade d'entreprises qui participent aux échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

La dépendance de l'Ouest au marché américain se compare à sa dépendance aux ressources naturelles et à l'agriculture. Cela comprend dans les deux cas des avantages, mais aussi de sources possibles de problèmes. La diversification économique devrait s'accompagner d'une pénétration plus poussée des marchés autres que les États-Unis. L'expansion dans de nouveaux marchés comporte des problèmes d'un autre ordre et elle ne devrait pas avoir lieu aux dépens du commerce avec les États-Unis. Il s'agit plutôt d'élargir nos échanges commerciaux à l'échelle mondiale tout en entretenant nos relations avec les États-Unis.

9. CONCLUSION

Les Canadiens des provinces de l'Ouest ont toujours recherché des occasions de croissance au-delà de la frontière. Au cours des récentes années, c'est aux États-Unis que se trouvait la principale source de telles occasions. Ainsi, l'Ouest canadien a intensifié ses liens commerciaux nord-sud. Les liens économiques est-ouest demeurent importants, mais les échanges commerciaux selon cet axe n'ont pas suivi la cadence du commerce avec les États-Unis.

Bien que les échanges avec les États-Unis aient pris de l'ampleur et écrasent les échanges avec d'autres régions du monde, l'Ouest canadien a tissé de solides liens commerciaux avec de nombreux pays et, bien qu'il soit beaucoup moins important que nos échanges avec les États-Unis, ce commerce demeure important pour l'économie régionale. Forts de notre accès au marché américain, nous ne devons pas pour autant négliger les grandes possibilités qui existent dans d'autres parties du monde. Même si les échanges commerciaux avec les pays asiatiques n'ont pas progressé à la cadence anticipée, il y existe toujours des possibilités de croissance.

Des tendances semblables se manifestent à l'échelle du Canada. Néanmoins, les nettes différences observées entre les régions dictent une analyse et une démarche régionales. La différence la plus marquée est la dépendance continue de l'Ouest aux ressources naturelles et à l'agriculture, comparativement à la dépendance de l'Ontario à la production intégrée d'automobiles et de camions.

L'importance accrue des exportations internationales laisse entrevoir un déplacement profond de l'économie de l'Ouest canadien. Le commerce international demeure une grande source de croissance économique. Il se situe au cœur de notre prospérité économique à long terme et de notre capacité de maintenir notre mode de vie. Nous devons donc rechercher constamment de nouveaux débouchés et rehausser notre compétitivité. Dans l'économie planétaire, qui n'avance pas recule. 

ANNEXE :**INCIDENCES DES DONNÉES COURANTES ET RÉELLES SUR LES STATISTIQUES SUR L'EXPORTATION DE L'ALBERTA**

Le pétrole et le gaz naturel sont sujets à des fluctuations spectaculaires des prix sur de courtes périodes et représentent plus de la moitié des exportations internationales de marchandises de l'Alberta. Pour cette raison, les variations de la valeur du pétrole et du gaz naturel entraînent des oscillations marquées de la valeur courante (nominale) des exportations de la province et du PIB. Les données sur les exportations et le PIB exprimées en termes réels ne tiennent pas compte des variations de prix. Par conséquent, les oscillations de la valeur des exportations de l'Alberta et leurs ramifications économiques ne sont pas apparentes d'emblée lorsqu'elles sont exprimées en termes réels. C'est pourquoi il est très important de comparer les données réelles aux données nominales dans le cas de l'Alberta.

Par exemple, puisque les données réelles sur l'exportation mesurent les changements en termes de volume et non en termes de prix, si 100 barils de pétrole ont été vendus en 1998 et 100 barils de pétrole ont été vendus en 2000, la valeur du pétrole vendu serait la même pour les deux années. Le seul changement d'importance lorsque les données sont exprimées en termes réels est la variation à la baisse ou à la hausse du nombre de barils vendus (c.-à-d. si le volume des exportations a changé). Le nombre d'unités vendues est multiplié par le prix unitaire durant une année donnée (année de référence). Si le prix du pétrole était de 1 \$ le baril durant l'année de référence, et que 100 barils ont été vendus en 1998 et 110 barils ont été vendus en 2000, la valeur du pétrole constatée serait de 100 \$ en 1998 et de 110 \$ en 2000. Ces données illustrent un changement réel ou changement de volume de 10 \$ ou 10 %.

Pour les données courantes ou nominales, les prix réels sont utilisés. Si le pétrole se vendait 1 \$ le baril en 1998 et 1,25 \$ le baril en 2000, et que 100 barils ont été vendus en 1998 et 110 barils ont été vendus en 2000, la valeur du pétrole constatée serait de 100 \$ pour 1998 et de 137,50 \$ pour 2000. Ces données illustrent un changement de valeur courante ou nominale de 37,50 \$ ou 37,5 %. Même si le même nombre de barils ont été vendus (c.-à-d. 100), la valeur courante aurait augmenté de 25 \$.

L'exemple ci-dessus illustre la différence entre les variations de volume exprimées en prix réels et l'incidence cumulée des variations de volume et de prix exprimées selon le prix courant ou nominal.

Cette différence peut donner lieu à des distorsions au moment d'examiner le PIB et les volumes d'exportation de l'Alberta. À titre d'exemple, les exportations de l'Alberta à destination d'autres pays ont totalisé environ 45 milliards de dollars en 2000 selon les données réelles (c.-à-d. aux prix de 1997 – l'année de référence actuellement utilisée par Statistique Canada). En données courantes (c.-à-d. aux prix de 2000), ce chiffre atteint plus de 60 milliards de dollars en raison des prix considérablement plus élevés du pétrole et du gaz naturel en 2000 comparativement à l'année de référence. Par conséquent, le PIB réel de l'Alberta était inférieur à celui de la Colombie-Britannique en 2000, soit 120 milliards de dollars, comparativement à 124 milliards de dollars. Exprimé en prix courants, le PIB de l'Alberta

était supérieur à celui de la Colombie-Britannique en 2000, soit 143 millions de dollars, comparativement à 128 milliards de dollars. L'examen des données exprimées en termes réels seulement ne tiendrait pas compte de l'apport massif de dollars dans l'économie albertaine (et les coffres publics sous forme d'impôts pétroliers et gaziers) en 2000.

Les fluctuations de prix influent également sur la quote-part des exportations nationales de l'Alberta et, par le fait même, de l'Ouest canadien. En 1998, lorsque les prix du pétrole et du gaz naturel étaient à la baisse, la quote-part de l'Alberta des exportations internationales de marchandises du Canada était de 9,8 %, alors que la quote-part de l'Ouest canadien s'élevait à 23,9 %. Ces chiffres sont beaucoup moins élevés que les données pour 2001 (14,3 % et 27,7 % respectivement), lorsque les prix du pétrole et du gaz étaient relativement élevés. Parallèlement, la quote-part de l'Alberta des exportations de marchandises du Canada aux États-Unis a totalisé seulement 9,4 % en 1998, comparativement à 14,5 % en 2001 (la quote-part de l'Ouest des exportations de marchandises du Canada aux États-Unis était de 20,8 % en 1998, comparativement à 25,2 % en 2001).

Les données sur les exportations en fonction de la destination ou du produit exprimées en termes réels ne sont pas facilement accessibles. Nous ne disposons de données réelles que pour le total des exportations. C'est pourquoi le présent rapport fait appel aux données nominales pour exprimer les exportations aux États-Unis ou les exportations d'un bien particulier. Dans certains cas, la valeur des exportations à un pays donné ou la valeur d'un produit d'exportation donné a été convertie en dollars constants de 2001 à l'aide de la méthode de l'indice des prix à la consommation (IPC), qui diffère de la méthode des prix réels dont il est discuté ci-dessus. La méthode de l'IPC comporte l'inflation ou la déflation de la valeur des exportations de l'année précédente par la variation annuelle des prix à la consommation. De cette façon, les effets de l'inflation sont maîtrisés et il est possible d'établir une approximation de la variation réelle de la valeur.



C.P. 6572, succursale D
Calgary (Alberta) Canada T2P 2E4
Telephone: 403.264.9535

www.cwf.ca